CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 54 – novembre 2017-janvier 2018

13e année

PRIX LIBRE

« Quien quieres la paz no trafica con armas »

[« Qui veut la paix ne trafique pas des armes »]

Banderole lors des manifestations à Barcelone après les attentats de cet été.

Une merdique fragrance

Une lectrice de* Creuse-Citron *nous a été alerté sur un projet particulièrement fumeux :

« Mon petit village dans le Limousin, Saint-Junien-les-Combes, est menacé. Ce projet est une usine de méthanisation avec sites de stockage et épandage ainsi qu'un incinérateur situés à moins de 400 m des premières habitations et à moins de 100 m du complexe sportif ! Celui-ci a été mené en secret, sans aucune concertation. Il porte, en effet, atteinte à la santé publique, menace l'eau, les habitats, les vies, pollue notre air. Ce projet est trop énorme pour une si petite commune.
Merci de votre soutien et de nous aider afin d'éviter le pire. Nous sommes réellement dans l'urgence. »

L'objectif du projet de méthanisation de Saint-Junien-les-Combes, dans le nord de la Haute-Vienne, est d'utiliser le fumier d'une ferme d'engraissement – le domaine de Berneuil, entreprise d'engraissement hors-sol de 2500 bovins qui possède 700 hectares – pour produire du gaz, puis de l'électricité.
Les opposants au projet de méthaniseur du domaine Berneuil à Saint-Junien-les-Combes et Berneuil ont manifesté le 2 août et le 7 octobre devant la sous-préfecture de Bellac. Une délégation d'élus, de responsables syndicaux et associatifs a été reçue par la sous-préfète.
L'intérêt agricole et l'impact environnemental du projet sont à remettre en cause ainsi que la mainmise d'industriels sur l'agriculture traditionnelle pour faire de l'argent avec l'électricité.
Nous publions ci-dessous le texte d'une pétition particulièrement claire sur le sujet.

NON au projet d'usine de méthanisation à Saint-Junien-les-Combes. Pétition adressée au Préfet de la Haute-Vienne

NOUS N'ACCEPTONS PAS QU'UNE FOIS DE PLUS le nord de la Haute-Vienne soit la poubelle de la SCEA Domaine de Berneuil. Son projet mené en secret, sans aucune concertation, porte atteinte à la santé publique, menace notre eau, notre habitat, nos vies et pollue notre air.

Le projet qui nous menace : la plus grosse usine d'engraissement de l'Hexagone qui utilise un vocabulaire du plus bel effet (BIO, agriculture raisonnée) et ses 2 550 bovins enfermés dans leurs stabulations. Le même investisseur qui va utiliser les 18 000 tonnes/an de fumier et y ajouter des céréales pour compenser la faible capacité méthanogène du fumier.

Tout laisser fermenter dans une énorme structure (financée en partie par les aides publiques) tout en les arrosant d'un liquide toxique (le percolat) pour obtenir un gaz contenant du méthane (53 %, en étant bien optimiste).

Brûler ce gaz pour obtenir de l'électricité et de la chaleur permettant de faire fonctionner le système et revendre le surplus à un taux préférentiel (aidé par l'État). Obtenir 19 323 tonnes/an de déchets (ultimes !?) qui seront épandus alentours.

Nous demandons à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne de statuer par un arrêté de refus aux demandes présentées par ENEDEL7 d'un projet de méthaniseur avec sites de stockage et épandage, ainsi que d'un incinérateur situés à moins de 400 m des premières habitations et à moins de 100 m du complexe sportif !

Voici les motifs de la présente pétition :

1. L'utilisation de cultures énergétiques (3 300 tonnes/an) pour augmenter le rendement en méthane est une hérésie, alors que le but présenté est « environnemental » : traitement du fumier généré par la ferme usine d'engraissement (2 550 veaux, voir *Grand Troupeaux Magazine*, n° 40 de mars 2016). Irrigation, pollution des eaux souterraines et perte des surfaces agricoles utiles pour produire le maïs nécessaire à ces digesteurs est intolérable.

2. Pollution accrue des eaux captées : culture intensive = désherbants, bombes à nitrates, irrigation... On ne peut pas accepter de sacrifier la Bazine, qui rejoint le Vincou puis la Gartempe, pour produire les céréales nécessaires aux gros digesteurs.

3. Les déchets sortants sont plus importants (19 323 tonnes/an pour 18 000 tonnes/an de fumier bovin au départ). Où est l'intérêt écologique ?

4. Les mêmes surfaces d'épandage seront aussi utilisées pour les épandages de la station de compostage de Berneuil (voir dossiers de l'enquête publique du 12 juin au 13 juillet 2017, Suez Organique). Dans ce nouveau dossier, l'épandage ne peut se faire que tous les trois ans à cause du problème des nitrates, ce dont ENEDEL7 ne tient même pas compte !

5. Les dangers et risques sont minimisés ! Les digestats (produits de la méthanisation) sont très riches en ammoniaque (irritant les muqueuses) qui se retrouve rapidement dans notre eau (nitrates). Ils contiennent des parasites et micro-organismes qui peuvent donner des maladies graves (botulisme) et peuvent se retrouver dans l'air environnant avec le nettoyage des cuves au jet surpuissant. Lors de la fermentation, se dégage du sulfure d'hydrogène (odeur d'œuf pourri), gaz mortel à fortes doses. Ce déchet n'est pas comparable au simple fumier !

6. L'atmosphère est explosive au niveau d'un digesteur, une toute petite étincelle fait tout exploser et l'air contient des gaz odorants et toxiques (mise en danger de la vie d'autrui-art. 223-1 et 223-2 du Code civil).

7. La cheminée va rejeter du CO2 et des poussières, le trafic routier incessant aussi (effet de serre augmenté !).

8. Les routes n'ont pas la capacité de supporter le transports des 60 tonnes par jour nécessaires pour faire fonctionner cette usine (et encore autant, voire plus, pour transporter les déchets des digesteurs !). Qui payera les dégâts ?

9. Vu l'emplacement des zones de stockage, des transports incessants vont traverser la N147 dans une zone très accidentogène et traverser le bourg de Saint-Junien-les-Combes et ses ruelles sinueuses ! Qui est prêt à prendre la responsabilité des accidents inévitables ?

10. Le bruit généré (cogénérateur, trafic, etc.) sera une nuisance 24h/24 (troubles anormaux du voisinage : bruits et odeurs, art 1382 et R 134-31).

11. Le site très imposant sera fermé (zonage ATEX), tous les arbres autour rasés et des lignes électriques aériennes seront créées. Quelle attractivité pour la région et quelle dévaluation de nos habitations ?

12. Les dommages devront être supportés par les contribuables encore une fois pour qu'une ferme-usine puisse bénéficier des aides de l'ADEME et de l'État.

13. La méthanisation ne doit pas devenir une source de revenus pour ces élevages industriels qui vont concurrencer les agriculteurs locaux (céréales aliment contre céréales énergie, qualité contre bénéfice = hausses des prix !). Nous n'acceptons pas de tuer à petit feu nos agriculteurs pour les remplacer par des investisseurs.

14. Les agriculteurs font un travail de qualité qui permet à la race limousine d'être reconnue mondialement. Qu'en sera-t-il si ce type d'élevage industriel met à mal toute une filière respectueuse de la nature et des ressources ? (*Ndlr :* Creuse-Citron *ne partage pas les propos de ce dernier point, voir l'article page 12 de ce n°*)

Et pour corser le tout, à quelques encablures de St Junien-les-Combes, l'eau est pire que ferrugineuse

Au mois d'août 2017, la sous-préfecture de Bellac a commandé une série d'analyses sur sept village et deux plan d'eau des communes de Cieux, Vaury et Breuilaufa « dans le cadre de l'étude des risques liés à l'après mine », dixit M^me^ la sous-préfète.

Résultat : des taux allant jusqu'à 50 microgramme par litre, au village Le Repaire, soit cinq fois la norme autorisée. L'eau a donc été déclarée impropre à la consommation par l'agence régionale de santé (ARS). Selon cette même agence, « il n'y a pas de risque immédiat, mais un risque chronique lié à l'accumulation d'arsenic, qui peut entraîner des effets indésirables. » Il est donc déconseillé d'utiliser cette eau pour : la boire, cuisiner, arroser les potagers ou abreuver les bêtes. Quant à la solution, elle est toute trouvée : il faut raccorder Le Repaire au réseau qui alimente déjà le reste de la commune, celui de la ville de Limoges. Le raccordement devrait se faire courant 2018, et on en profitera pour analyser plus en détail les différents captages du secteur.

Voilà ce que nous apprend un article du *Populaire du Centre*, en date du 29 septembre. Mais depuis combien de temps l'eau du robinet était-elle ainsi empoisonnée ? Et que doivent faire les habitants d'ici 2018 ? Mystère.

On retiendra de cette histoire que la question de l'eau est loin d'être anodine : entre les sécheresses à répétition et les dégâts causés par les anciennes et futures (?) exploitations minières, est-il bien nécessaire d'ajouter au fardeau des projets aussi gourmands en eau que celui de Saint-Junien ?

Où en est-on ?

Une manifestation a eu lieu devant la sous-préfecture le 7 octobre, le dispositif policier était impressionnant.

Les opposants au projet, malgré une demande formelle, n'ont pu assister au CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) du 10 octobre. On a pu savoir que lors de cette réunion l'existence d'une opposition au projet avait été rapportée mais sans en préciser les motifs et que le projet avait reçu un avis favorable.

L'avocat qui va porter les recours devant le tribunal administratif n'a pas encore reçu les documents demandés à la préfecture et ne peut donc pas rédiger ses recours.

L'élue de la 3ème circonscription, contactée à plusieurs reprises (mail, courrier donné puis envoyé en recommandé...) n'a pas eu la correction de répondre, le dossier ne doit pas l'intéresser.

L'association précise qu'elle est favorable au principe de la méthanisation pour les exploitations à taille humaine, et à toute installation non néfaste à l'environnement.

Mais le présent dossier, qui n'a pas donné lieu à étude d'impact (car passé en douce grâce à un montage astucieux), invite à la prudence. La taille de l'exploitation agro-industrielle de plus de 2500 bovins, son unité de lieu avec le méthaniseur en projet, leur potentiel de nuisances sur l'eau, l'air et les sols, la nécessité de vastes cultures énergétiques complémentaires et de leur cortège de pesticides et d'intrants, sont vraiment problématiques.

De plus, il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) incluse dans une autre, préalablement constituée. Les deux installations présentent un évident lien de connexité, d'autant que le porteur de projet et l'exploitant actuel du Domaine de Berneuil sont deux sociétés soumises au contrôle de la même personne morale et, en fait, de la même personne physique (M. Delachaux). Cette connexité aurait dû obliger le porteur du projet à faire des études d'impact !

Une monnaie locale en Creuse...

L'idée était en gestation depuis plusieurs années, l'association Pomoloc (Pour une monnaie locale complémentaire en Creuse) vient de se créer pour lancer cette expérience.

Une monnaie locale est une monnaie non soutenue par un gouvernement national et destinée à n'être échangée que dans une zone restreinte.

Ses utilisateurs sont des consommateurs, des commerçants, des artisans, des producteurs, etc., entre lesquels vont s'effectuer des échanges commerciaux concrétisés, en Creuse, par la « mige » (miette en parler local). Les idées principales sont de favoriser les circuits courts, le petit commerce et de lutter contre la spéculation en défendant des principes liés à l'économie sociale et solidaire.

La mige, en tant que monnaie locale complémentaire, ne peut circuler qu'entre les membres d'une même association. Tout utilisateur de la mige doit d'abord adhérer à Pomoloc (coût 2 €) et s'engager à respecter une charte dont voici quelques extraits :

Pour aller vers une nouvelle société, plus fraternelle, dans laquelle l'être humain constitue la valeur fondamentale dans un rapport harmonieux avec son environnement.

Redonner à la monnaie sa valeur d'échange, débarrassée de son caractère spéculatif et accumulatif, affranchie d'un système financier qui exclut le citoyen.

Les objectifs sont de favoriser le développement des initiatives locales, économiques et sociales, dans le respect des êtres humains et de leur environnement ; soutenir les dynamiques participatives ou coopératives permettant d'apprendre ensemble et d'avancer vers un nouveau mode de société ; faire vivre une activité économique orientée vers la satisfaction des besoins humains réels préservant l'environnement et non l'accumulation financière ; redynamiser et développer l'économie et le lien social sur notre territoire ; améliorer le bien-être de tous et mettre l'intérêt collectif avant les intérêts privés ; faire évoluer nos modes de vie, de consommation, de production et de distribution, pour lutter contre un système polluant et énergivore ; s'approprier cette monnaie qui sera conçue et gérée directement et collectivement par les utilisateurs.

Sur le site de la Mige (http://www.la-mige.org/), on trouve la liste des commerçants, artisans et producteurs chez qui on peut payer en mige (1 mige = 1 euro).

... ou une monnaie de singe ?

Il y a une quarantaine de monnaies locales en France – certaines portées par des associations d'autres par des collectivités locales – leur but principal est de dynamiser l'économie locale. Certaines d'entre elles, comme le sol violette à Toulouse, sont des monnaies fondantes, perdant peu à peu de leur valeur au fil des mois.

Mais à côté de ce but concret, il y a surtout un but pédagogique : *Le but d'une monnaie complémentaire c'est avant tout de sensibiliser à des valeurs par le biais d'un outil d'échange que tout le monde utilise : la monnaie. Il s'agit de déclencher une prise de conscience de l'importance des échanges locaux, promouvoir une certaine éthique. Je crois surtout qu'il peut y avoir un impact en termes de transformation des valeurs et des habitudes*, explique Jérôme Blanc, enseignant-chercheur spécialiste des monnaies locales.

À l'exception notable de l'Argentine, où des monnaies locales ont été créées dans le cadre de la crise financière majeure au début des années 2000, nulle part ces monnaies n'ont acquis de taille significative par rapport à l'activité économique et sociale nationale. En ce sens, elles n'inquiètent absolument pas les pouvoirs publics qui les tolèrent et ont légiféré pour encadrer leur mise en œuvre.

Dans le rapport « D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité » publié en avril 2015 par la Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux, les monnaies locales sont à la fois valorisées et critiquées comme si l'État avait bien conscience qu'il pouvait laisser cet os là à ronger à quelques contestataires. En voici un passage significatif : *Une monnaie locale ne permet guère de division du travail, [...] alors que c'est notamment la division du travail qui est génératrice d'une plus grande efficacité. Ensuite les échanges de services que finance une monnaie locale se font sans paiement de cotisations sociales et sans garantie de qualité ou responsabilité civile : si je répare mal la voiture de mon voisin, et que cela est cause d'accident [...], aucune règle concernant le contrat sous-jacent à l'échange de services n'est en général prévue. Derrière l'auto-organisation qui est à l'origine de la monnaie locale, le risque de « dérégulation » est patent, et rarement – sinon jamais – pris en compte. Du coup, le potentiel alternatif de ce type de monnaie est limité, car, faute d'instance de régulation publique, elle ne peut reposer que sur la confiance, donc sur des liens forts entre les participants. C'est sa limite principale.*

En effet, une auto-organisation, qui veut échapper à la logique de la marchandisation et qui ne s'affirme pas politiquement en signifiant clairement qu'elle veut remettre en cause le système capitaliste qui nous régit, rentrera d'elle-même dans le rang par toutes les compromissions qu'elle devra assumer. Une des premières, en ce qui concerne les monnaies locales, étant d'accepter une parité avec la monnaie officielle.

Pour essayer de s'implanter en dehors d'un cercle de convaincus, les monnaies locales ont souvent un discours complètement apolitique qui ruine leurs prétentions au changement.

Cela mériterait un plus large débat, et on ne peut balayer la question en prétendant que la monnaie locale est le truc qui va tout arranger ou, au contraire, que ce n'est qu'un gadget bobo-citoyenniste de plus pour se faire plaisir entre soi. Nos colonnes restent ouvertes à des analyses critiques plus poussées.

P.F.

Ce Pouvoir qui l'a tué

Le « secret de toute domination » ? Faire participer les dominés à leur domination. Ainsi, le tyran jette des miettes aux courtisans. Si le peuple est contraint d'obéir, les courtisans ne doivent pas se contenter d'obéir mais doivent aussi devancer les désirs du tyran. Aussi, ils sont encore moins libres que le peuple lui-même, et choisissent volontairement la servitude. Ainsi s'instaure une pyramide du pouvoir : le tyran en domine cinq, qui en dominent cent, qui eux-mêmes en dominent mille… Cette pyramide s'effondre dès lors que les courtisans cessent de se donner corps et âme au tyran. Alors celui-ci perd tout pouvoir acquis.

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE

QUATRE CENT ANS PLUS TARD, cette pyramide du pouvoir décortiquée par La Boétie est toujours en œuvre, et notamment à Aubusson.

Le maire d'Aubusson, grand républicain et grand démocrate s'il en est, parachuté de son Paris natal pour ravir la place d'un autre grand démocrate (mais de droite assumée, lui) Jean Auclair, a réussi non seulement à se prendre un grand gadin avec « ses copains » socialistes, mais aussi à instaurer un régime d'omerta et d'abdication tant auprès des élus locaux que des personnels de la communauté de communes dont il était président, et de la commune d'Aubusson, dont il est (toujours) maire.

Ce silence, il l'a obtenu en alternant les coups de gueule, les sautes d'humeur, les promesses non tenues, les flatteries et les récompenses qui lui ont permis de tenir en laisse des élus qui auront, au cours de son mandat, avalé des couleuvres plus grosses qu'eux et surtout voté les yeux fermés tout et son contraire.

En effet, suite à sa démission de la communauté de communes en septembre 2016, ces mêmes élus ont « découvert » toute une cavalerie financière devenue nécessaire par des décisions prises au gré de l'humeur du président qui s'est traduite par un déficit de 4 millions d'euros, et la « découverte », là encore, d'un emprunt contracté auprès des banques pour... rembourser d'autres échéances !

Plaie d'argent n'est pas mortelle : la vaste gabegie s'arrêterait là s'il n'y avait eu mort d'homme. En l'occurrence, celle du directeur général des services (DGS) de la comcom, qui, après une première tentative en juin 2016, a finalement « réussi » son suicide fin juillet 2017.

Tour à tour acteur et victime du système qui l'a finalement broyé, Jean Sébastien Combes-Maës est mort à 34 ans de la maladie du pouvoir. Sur le conseil de son psychiatre après sa tentative de suicide, Jean Sébastien a écrit un petit livre, *Ce baron qui m'a tué*, dans

lequel, de façon très factuelle, et jamais polémique, il décrit le parcours qui l'a conduit à cette extrémité.

En observateur privilégié, il y décrit, avec une troublante similitude avec le texte de La Boétie, comment cet élu l'a tout d'abord flatté, porté aux nues, puis devant les difficultés, comment les reproches puis les coups de gueule lui sont tombés dessus, comment la peur à envahit son esprit au point d'attenter une première fois à ses jours, dans une tentative désespérée d'échapper à son bourreau.

Il détaille également le comportement du président avec ses collègues élus, leur attitude soumise en sa présence, ainsi que son attitude vis-à-vis des personnels.

À noter que le précédent DGS avait lui aussi subi le même traitement, en étant tout d'abord hyper valorisé pour finir « placardisé » à la médiathèque de Felletin.

« Acteur et victime », l'expression peut également s'appliquer à tous ces élus et personnels, qui, par leur silence et leur complicité passive, ont contribué à alimenter depuis des années un climat de défiance, de peur, de concurrence entre territoires et entre personnes, dont ils se retrouvent également les premières victimes.

Ce qui s'est passé dans ce coin de Creuse est valable pour la plupart des collectivités en Creuse et ailleurs : on se souviendra des événements de la comcom des Quatre provinces à Jarnages en automne 2015 (les personnels de la comcom des quatre Provinces s'étaient mis en grève pour harcèlement au travail), et les études se multiplient qui démontrent que les cas de harcèlement au travail dans les collectivités sont en constante augmentation.

Au-delà du cas particulier d'Aubusson, c'est tout le caractère délétère du système politique qui est mis au jour, où l'on pourra dénoncer des méthodes de « management » inspirées de l'entreprise, mais surtout une conception de la politique qui vise d'abord à conquérir le pouvoir et à s'y maintenir à tout prix au détriment du bien commun.

Mais n'est -il pas une évidence que toutes les organisations finissent par broyer ceux qu'elles étaient censées servir ?

L'ÉLEKTRON « LIBRE »

« Ce baron » qui m'a tué est en vente, à prix libre, à la Maison de la presse, 31 Grand-rue, Aubusson. Pour suivre l'affaire https://pour-jeansebastiencombemaes.wordpress.com/
Une pétition circule également sur Internet.

Ndlr : Au moment de mettre sous presse nous apprenons que la Commission de réforme placée auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Creuse, le 24 octobre, a conclu que le suicide de Jean-Sébastien Combe Maës était bien imputable au service.

Parce que notre qualité de vie vaut tout l'or du monde

7 octobre, manifestation contre l'industrie minière dans le sud de la Haute-Vienne[1]. Plus de 200 personnes, une quinzaine de tracteurs et une bonne centaine de véhicules ont défilé sur les routes de la zone impactée par le projet de mine d'or. Résultat : 6 kilomètres de bouchons, l'information qui se diffuse et une journée qui donne envie de se battre.

Est-il besoin de revenir sur l'ignoble cortège de scandales sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux qui accompagne l'industrie minière, et plus encore lorsqu'il s'agit de mines d'or ?

Destruction du milieu. Pollution aux métaux lourds (arsenic et cyanure, entre autres joyeusetés) de la terre et des nappes phréatiques, qui entraîne une explosion des cancers et autres maladies gravissimes. Création de quelques emplois précaires dans le secteur minier contre destruction durable de l'agriculture et du tourisme dans la région…

Une liste d'horreurs, aussi interminable que la file de voitures de samedi, et aussi triste que la manifestation était joyeuse et bigarrée. C'en est à se demander comment l'État peut trouver un quelconque intérêt à autoriser une société privée australienne à exploiter le sous-sol de la zone. Surtout en échange de… que dalle.

La rengaine est connue : privatisation des profits contre « communisation » des coûts de dépollution. Mais passons.

Passons aussi sur la dizaine de gendarmes qui protégeaient le nouveau MacDo tout neuf, qui venait d'ouvrir à l'entrée de Saint-Yrieix. On ne peut qu'imaginer la difficile équation sociale que le maire de Saint-Yrieix – le seul parmi les communes impactées qui soutienne le projet – a dû résoudre : militants + écologistes + paysans en colère = MacDo détruit. Passons.

Profitons plutôt d'un florilège de pépites extraites du discours tenu à l'arrivée de la manifestation :

« Nous avons réalisé des prélèvements pour analyser la qualité des eaux sur les anciens sites miniers. Les résultats montrent que la teneur en arsenic dans les eaux rejetées […] est huit fois supérieure à la limite autorisée. C'est pourquoi nous demandons, avant toute nouvelle mine, de résoudre les problèmes liés aux anciennes, qui ont fermé il y a plus de 10 ans. […] À Salsigne, le préfet interdit depuis 1997 la revente des légumes produits sur le territoire, du fait de leur concentration en plomb, arsenic, cadmium et mercure. […]

À quoi sert l'or aujourd'hui ? 10 % est utilisé en bijouterie, 5 % est utilisé dans l'industrie, les 85 % restants vont servir à alimenter les coffres des banques. […]

Lors de la préparation de la manifestation, la police nous a mis en garde contre tout projectile, et heurts divers qui auraient pu survenir dans le cortège. Mais face à cette violence que l'on souhaite nous prêter, nous souhaitons mettre en avant la violence symbolique ressentie par des habitants qui ne sont pas écoutés et pris en compte par les décideurs.

Cette manifestation n'est pas le symbole d'une démocratie qui s'exprime mais, à l'instar des ZAD, le symptôme d'une absence totale de celle-ci ! […] »

À l'instar des ZAD, cette manifestation rassemblait des personnes d'horizons très divers. Et c'est justement cette diversité de personnes et de formes d'actions qui fait la force de ces mouvements.

« Une des directions possibles pour essayer de gagner un combat politique comme celui-là est de combiner trois formes d'action différentes : celle qui montre par la pratique qu'il existe des alternatives, celle qui permet d'informer, de sensibiliser, d'expliquer au plus grand nombre les enjeux, et enfin celle qui consiste en une lutte un peu plus radicale, du type manifestation ou ZAD… », nous confiait un des organisateurs quelques jours après la manifestation. Et d'ajouter : « On pense que l'important c'est de créer des situations dans lesquelles tous ces gens se croisent, et que toutes les sensibilités soient parfois rassemblées, tout en créant un rapport de force. Parce qu'il n'y a que comme ça qu'on va gagner. »

Stopmines87

(Ce texte paraîtra également dans le journal *La Trousse corrézienne*).

1 – Voir la carte du permis minier de Bonneval dans *Creuse-Citron*, n° 51.

Infos mines :
www.stopmines87.fr,
www.stopmines23.fr

État d'urgence permanent

Le projet de loi antiterroriste, une « réponse durable à une menace devenue durable », sous-entendu « et nous ferons tout pour qu'elles restent durables » dit et pensa Gérard Collomb, sinistre de l'intérieur.

Le plastique, c'est fantastique

DIFFICILE, AUJOURD'HUI, de faire de l'agriculture sans pelleteuse. Tous les exploitants sérieux vous le diront. Et une fois la pelleteuse achetée (à crédit), pourquoi ne pas faire des trous un peu partout ? Et dans ces trous, enfouir les kilomètres de plastiques usagés produits sur l'exploitation chaque année ?

Alors que l'effondrement est en cours, que les actionnaires continuent de spéculer sur n'importe quelle dette, que le néo-colonialisme achève l'humanité et sa planète, l'utilitarisme sans âme et sans scrupule se poursuit dans nos lambeaux de campagne.

Le paysan est bien loin, et l'agrandissement outrancier des élevages nécessite la production, entre autres, de dizaines de tonnes de foin pour l'hivernage des bovins. La fenaison était autrefois tributaire de la météo pour un bon séchage de l'herbe. Aujourd'hui, la production de ces centaines de boules de fourrage (250 kg chacune environ) fait fi des conditions climatiques. Grâce à l'inventivité des ingénieurs et à la manne du pétrole, on peut enrubanner de plastique chaque boule d'herbe, sèche ou humide (au moins 150 mètres de plastique par boule !). Sèche, ça fera du foin ; humide, de l'ensilage, c'est-à-dire de l'herbe fermentée. Le tout peut rester dehors, aligné en bordure des prés, contribuant ainsi aux charmes nouveaux de nos pays enclavés. Et l'enfouissement, ou l'incinération maison, des plastiques agricoles devient une pratique courante.

Officiellement, le circuit est le suivant : Monsieur Vroum, exploitant agricole, achète à sa coopérative un certain tonnage de plastique. Il s'acquitte d'une cotisation annuelle d'un cinquantaine d'euros et pourra ainsi rapporter, le jour de la collecte, tous ses plastiques usagés (ficelles, filets, bâches, etc.). Lesdits plastiques seront ensuite pressés puis envoyés, certains en Aveyron, d'autres jusqu'en Chine, pour redevenir ficelles, bâches, seaux ou mobilier de jardin. De plus, le lieu de collecte délivre un reçu qui permettra à Monsieur Vroum, en cas de contrôle, de prouver qu'il a contribué, les mains propres et la conscience en paix, à la vertueuse aventure du recyclage : produire plus, pour vendre plus, pour recycler plus.

Officieusement, les plastiques enfouis sont monnaie courante. Comme nous avons pu l'observer dans notre voisinage (sans d'ailleurs que cela ne désourcille la plupart des autres voisins), le tracto-pelle permet aussi bien de raser les anciens murs bocagers, d'arracher arbres et grosses branches « gênantes » que de creuser des fosses pouvant contenir nombre de mètres cubes de plastiques agricoles, parfois accumulés depuis plusieurs années.

Ce genre de pratique est passible de deux ans de prison et 75 000 euros d'amende. Pourquoi, donc, ne pas suivre le circuit officiel ? Mystère. Le temps passé à ramener le plastique à la collecte vaut bien le temps passé à faire des trous, enfouir le merdier, reboucher les trous. Bien sûr, certains points de collecte exigent des plastiques propres, et leur nettoyage est ardu. Peut-être est-ce également un bras d'honneur à une réglementation de plus (et celle-ci n'est, hélas, pas la pire). Sans doute est-ce aussi lié au grisant sentiment de puissance qu'offrent les commandes d'un gros engin supplémentaire. C'est en tout cas, de la part de ces exploitants, le signe d'une sensibilité désastreuse, ignorante du temps long, et sans respect pour la terre qui, quoiqu'indirectement, nourrit tout de même ces fâcheux. On notera, au passage, le laisser-faire tacite des bureaucraties « compétentes » : il faut que ça tourne, que ça roule, et que rien n'arrête le redressement productif de la nation.

Cependant un renforcement des contrôles pour alimenter la tartufferie du recyclage serait à peine un moindre mal. Pour mettre fin à ces misères et à tant d'autres, c'est à l'agriculture industrielle (qu'elle soit pratiquée sur 40 ou sur 300 hectares) qu'il faudra mettre fin.

Et l'on pourra, pour une dizaine de vaches, faire du fourrage sans bâche (vive la ficelle de sisal) avec moins de machines, moins d'essence, avec sans doute plus de temps, d'entraide nécessaire, et plus de cultures vivrières. Avec un certain sentiment de prendre part, librement, à la beauté des choses.

Hélas, ça n'est pas pour demain.

KIDDHÂM ET ARTHUR

Abonnement à *Creuse-Citron*

Les frais d'envoi sont de 1,5 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

☐ 4 numéros (1 an) = 6 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

☐ 8 numéros (2 ans) = 12 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre*. Adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 2, 23 000 Sainte-Feyre.

ANDRA, dégage, résistance et sabotage !

C'est au sud de la Champagne humide, dans la Meuse, à une heure de Nancy, au nord du tout dernier Parc national haut-marnais que ça se passe !

Un complexe nucléaire d'enfouissement de déchets à longue vie, de réacteurs en cours de démantèlement tel que celui de Chooz A et de Brénnelis.

Ce projet, combattu depuis vingt-cinq ans, connaît un fort regain de résistance depuis quelques années.

Avec l'été d'urgence proclamé par le mouvement en mai 2016, on assiste à la reprise de la forêt aux griffes de l'ANDRA et de ses milices, la destruction des clôtures en barbelés, l'occupation de la forêt, une première expulsion militarisée, et la reprise en août avec la destruction du mur de béton implanté à la hâte par les nucléocrates.

Et cette forêt de Mandres-en-Barrois qui, à ce jour, est toujours occupée par les campements, les constructions au sol ou dans les arbres, c'est le pays du Bure de Merlin, le poumon de la lutte.

D'autres positions comme la gare où l'on cultive les céréales, les pommes de terres, le maraîchage et la pellicule.

Et la maison de la résistance de Bure qui accueille de nombreux oiseaux tempêtes. Sans oublier de nombreuses installations et projets de vie en Meuse par les opposants/es.

L'Andra et ses promoteurs, déjà mis en échec sur le terrain, ont été mis en pièce du point de vue scientifique (remise en cause des fondements du projet par plusieurs scientifiques et risques majeurs de l'enfouissement) et juridique (travaux débutés dans le bois Lejuc sans autorisation et défrichages illégaux).

Le CEA vient récemment d'abandonner son projet de gazéification de bois en pure perte pour les financements public.

15 août 2017, le préfet de la Meuse ordonne la charge et l'utilisation des armes létales : le grand jeu médiatique et répressif dans le seul but avéré de terroriser le mouvement et fractionner la résistance multiforme. Au lendemain du festival les Burlesques, qui fut un franc succès, comme temps fort festif et politique, le grand commis de l'État lâche les chiens enragés, les voltigeurs à moto, et toute l'armada, canon à eau, hélicoptère…

Le 20 septembre, nouvelle étape dans l'escalade avec cette fois une vaste opération de perquisitions simultanées dans plusieurs sites liés à la résistance. Cette fois, c'est le procureur de la République et le juge de Bar-le-Duc qui sont aux commandes. Il est question de saisir un maximum de matériel informatique, portables, disques durs, photocopieurs et encore perquisitionner les lieux de vie tels qu'appartements, caravanes, afin de créer un état de choc.

Échec et mat, monsieur le préfet ! Car l'impact de ces intrusions a renforcé la solidarité qui s'est manifestée dans de nombreuses villes de France et dans plusieurs pays. Des comités Bure de lutte se créent tout azimut.

Agenda : Bure, le 22 octobre assemblée de lutte et installation d'une nouvelle construction sur le bois Lejuc. Bar-le-Duc, le 24 octobre un rendu de jugement pour J.P. Simont accusé en quelque sorte de délit de solidarité pour avoir mis à disposition tracteurs et bennes lors de la manifestation qui reprit le bois Lejuc en juin. Et procès de David, agriculteur à Bure, régulièrement harcelé par les pandores jusque dans ses champs, accusé d'injure à magistrat, en l'occurrence le gendarme gradé Dubois. Il sera soutenu par la Confédération paysanne.

Guifette Noire

Contact-fils info sur vmc.camp

Brèves d'ailleurs

Grenoble. Le 25/09, dans la nuit, plusieurs véhicules de gendarmerie ont brûlé avec leur entrepôt. Les incendiaires ont publié un communiqué de soutien aux inculpés du procès dit « de la voiture de police brûlée ». Ayant publié ce communiqué, les sites Indymédia de Nantes et Grenoble se sont vus sommés par la police de le retirer, sous peine de blocage du site. On n'arrête pas le progrès !

Fukushima. Depuis mars 2017, il est possible de revenir vivre sur la commune de Namié, proche de la centrale infernale. Désormais les aides octroyées aux habitants sont conditionnées à ce retout. Récemment, des mesures ont été financées par un groupe de citoyens. Résultat : jusqu'à 40 000 becquerels au m^2, pire que dans certaines zones considérées comme définitivement perdues.
À vous d'inventer la vie qui va avec...
Et, en 2020, certaines épreuves des Jeux olympiques se dérouleront à Fukushima, ce qui prouve bien qu'il n'y a plus de danger !

France. Au cours de l'été, l'État a discrètement racheté l'ensemble des actions d'Areva. C'est toujours un plaisir de nationaliser une entreprise au bord de la faillite.

Paris. La ville de Paris accueillera les Jeux olympiques 2024. Michel Moine ne décolère pas : la candidature de la ville d'Aubusson n'a pas été retenue.

Brèves d'ici

Égletons. Le 4/10, M. Macron à envoyé les flics à une délégation d'élus creusois qui lui réclamaient une entrevue. Le gaz lacrymogène, c'est moins agréable que les cacahouètes de la cérémonie des vœux. En réponse, certains ont retourné le portrait du président vers le mur de leur mairie. Mais ils promettent des actions plus dures. « Si ça suffit pas, on met le portrait dehors. Et même sous la pluie ! »
Le même jour, au même endroit, de nombreux salariés de GM&S en ont pris également pour leur grade et se sont fait traiter par le président de « fouteurs de bordel ».

Tarnac. En juin, au Magasin Général, une discussion sur le thème « Vodou, commune et désert : des rituels pour repeupler le monde » a eu lieu. Il s'agissait de se demander en quoi une religion pouvait résonner avec « nos préoccupations sur les communes que nous voulons construire ».
« L'avant-garde » éteindrait-elle les lumières ?

Petite suite à Linky Savennes. Au cours des deux jours de pose sur la commune, et après deux appels téléphoniques courtois (bizarre) d'Enedis pendant ces deux jours pour que nous confirmions notre refus, les poseurs sous-traitants Oti France, en étant informés, se sont abstenus.
Comme quoi, malgré le mensonge de l'obligation légale de pose du Linky, rappelée par Enédis sur son dépliant distribué avant pose, il n'y a rien d'obligatoire.
Changement de stratégie ? Rappel à l'ordre de certains sous-traitants musclés ? Bon, notre camp retranché a retrouvé son existence paisible.
Pour connaître la période de pose prévue dans votre commune, il suffit de se rendre sur la page Internet : *www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous*, et, pour s'informer, s'organiser : *refus.linky.gazpar.free.fr*, et-ou *stoplinkynonmerci.org*.

Combrailles-en-Marche. *Par arrêté du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et du ministre de l'Économie et des finances en date du 24 octobre 2017, il est accordé à la société TLS Geothermics SAS, un permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques à haute température, dit « permis de Combrailles-en-Marche », d'une superficie de 807 km² environ dans les départements de l'Allier, la Creuse et du Puy-de-Dôme, pour une durée de 3 ans.* Sur la critique de la géothermie profonde voir *Creuse-Citron*, n° 53, p. 4.

De Bure à la loi Travail

Nous ne sommes pas les poubelles du Capital !

Rencontrons-nous, organisons-nous.

Nous vous parlons depuis Bure, où depuis près de vingt-cinq ans de nombreuses personnes résistent à l'implantation d'une méga-poubelle nucléaire et à la transformation du territoire en désert social. Depuis quelques années, plusieurs dizaines de personnes se sont installées dans les villages alentours pour renforcer le combat. Nous occupons une forêt pour bloquer les travaux, retapons des maisons dans les villages, cultivons des terres agricoles, participons à la vie culturelle locale, avec tous-tes les habitant-es qui refusent la mort de leur territoire.

Ce que nous ressentons, depuis Bure, ce sont les contradictions d'un modèle de développement arrivé à bout de souffle.

D'un côté, les villages déserts, les maisons en ruines, des agriculteurs sans cesse moins nombreux, les usines qui ferment les unes après les autres, et autant de drames humains. De l'autre, une nucléarisation du territoire sous couvert de promesses d'emplois et de subventions massives – Cigeo à Bure, EDF à Velaines, SOCODEI à Saint-Dizier, etc.

Les chiffres sont sans appel : en vingt ans ans, malgré des centaines de millions d'euros distribués, à peine 500 emplois ont été créés. Le ratio investissement/emploi se situe entre 400 000 et 1 200 000 euros. Cette mono-industrie est une arnaque qui promet de faire revivre le tissus économique local mais en approfondit la destruction et la dépendance.

À Velaines, les salariés de SODETA ont tenté de reprendre leur usine en SCOP depuis deux ans, mais aucun financement conséquent ne les a accompagné. Le nucléaire finance une machine-outil par-ci, une maison de retraite par-là, mais sûrement pas l'auto-organisation des travailleurs et travailleuses. Depuis l'usine a fermé, et EDF s'apprête à racheter le bâtiment vide : la boucle est bouclée.

Le projet CIGEO à Bure, comme la loi travail XXL, sont les deux facettes d'un même système capitaliste qui transforme en déchet tout ce qui s'oppose à sa marche forcée. Le capitalisme version Macron ne s'embarrasse plus d'aucune médiation et sacrifie, à coup de bottes, de matraques, de procès, de lois scélérates, des millions de vie sur l'autel du profit. « En Marche », ou crève. « Ceux qui ne sont rien », pour Macron, c'est nous tous-tes : qui luttons contre le patronat dans la rue à Bar-le-Duc et partout en France, qui luttons pour défendre la paysannerie, qui luttons et nous installons à Bure pour qu'un territoire vive.

À Chooz, dans les Ardennes, en 1980, les sidérurgistes en lutte de Vireux s'étaient alliés aux antinucléaires pour affirmer leur volonté de vivre au pays. Aujourd'hui, à Nantes, les habitant-e-s de Notre-Dame-des-Landes et les travailleurs-euses de la CGT Vinci, Aéroport Grand Ouest, Nantes Métropole, etc., font front commun contre le projet d'aéroport, et commencent à prendre la rue ensemble lors des luttes sociales. Idem à Rennes et dans d'autres villes. Face à l'offensive générale qui nous est faite, il est temps de dépasser la méfiance mutuelle.

Partout, rencontrons-nous directement, au-delà des étiquettes, apprenons à nous connaître pour relier nos vies et nos luttes face au rouleau compresseur qui s'annonce dans les temps à venir !

À très bientôt,

Quelques habitant-e-s de Bure et des environs

Contact : bureloitravail@riseup.net

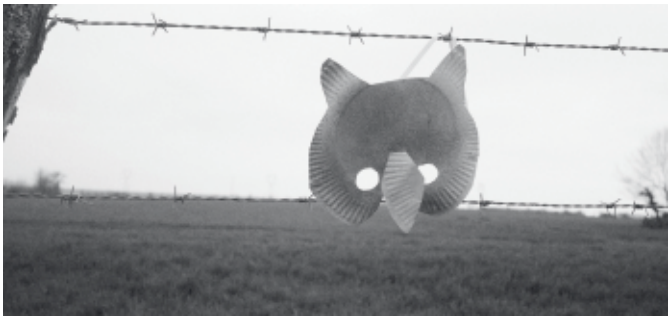

ÉH OL !

Agir pour la Xaintrie : «des positions claires»

Le texte ci-dessous, du collectif Agir pour la Xaintrie, nous paraît remarquable car, partant du refus des éoliennes industrielles, il élargit le propos et pose ouvertement un certain nombre de questions politiques essentielles.

Une telle mise en perspective est malheureusement assez rare chez les « anti-éoliens ». L'opinion dominante est bien résumée par la déclaration d'un membre d'une association à une réunion l'an dernier : « La défense de la nature ou de l'environnement n'a rien à voir avec la politique – elle est apolitique et ceux qui veulent faire certains liens entre certains problèmes sont des extrémistes. »

Il est facile d'imaginer pourquoi les opposants aux éoliennes (et à bien d'autres nuisances comparables) pensent le plus souvent ainsi : par peur des dissensions internes, dans le but de « ratisser le plus large possible », de fédérer le plus possible les oppositions, dans l'espoir de paraître sérieux, responsables ; bref au nom du fameux « réalisme », qui a montré depuis bien longtemps son irréalisme et son inefficacité.

Bien sûr, c'est l'évocation de l'effroyable menace que représentent les centrales nucléaires qui suscite le plus de malaise … comme pour l'ensemble de la population.

Les gens qui se retrouvent à devoir combattre des projets éoliens, parce qu'ils menacent leurs maisons ou leurs régions, ne sont à priori ni plus ni moins lucides ou déterminés que le reste de la population, pour ce qui concerne le nucléaire, le réchauffement climatique, ou tant d'autres questions urgentes.

Mais s'ils veulent avoir une chance de remporter des victoires contre les éoliennes, ils ont tout intérêt à se poser, et à poser publiquement, ces questions plus générales, qu'ils rencontrent en quelque sorte sur leur chemin (ce qui n'empêche pas nécessairement de faire preuve de sens tactique, bien au contraire).

Sinon, que pourront-ils objecter de sérieux aux mensonges des promoteurs de l'éolien, qui viennent nous expliquer que c'est pour sauver la nature qu'il faut polluer les paysages, tuer les oiseaux et coloniser et saccager les régions encore un peu épargnées par le bousillage industriel généralisé.

CÉDRIC

Nous recevons depuis quelques semaines des sollicitations émanant de divers groupes d'horizons variés. Afin qu'il ne subsiste aucun doute concernant nos positions sur des sujets qui nous concernent et sur lesquels on nous questionne, nous les résumons ci-dessous.

Une transition énergétique ni écologique ni démocratique

Les objectifs de cette «transition» sont la suite du Grenelle de l'environnement, tout comme les Cops 21 et 22, vouées essentiellement à la création de nouveaux marchés, s'appuyant sur les conséquences du réchauffement climatique engendré par le système libéral, et prônent la continuité labellisée de ce dernier.

Contrairement à ce qui a été annoncé et claironné dans les médias, il n'y a jamais eu de débat sur la transition énergétique dans la population. On a confisqué un véritable débat duquel auraient pu naître des projets qui auraient échappé au contrôle des énergéticiens en place. La doctrine de la «transition énergétique», véritable matraquage obsessionnel qui s'affiche maintenant comme incontournable et inévitable, obligatoire et sans alternatives, n'est qu'enfumage pour perpétuer le désastre.

Pour continuer d'augmenter la consommation électrique, on rend obligatoire chauffage électrique, climatiseurs, voitures électriques, villes numériques connectées, *data-centers* (9% de la consommation nationale)… L'artificialisation des terres et la colonisation rampante par les installations d'éoliennes industrielles, les centrales photovoltaïques et autres nouveautés sont la conséquence des besoins exponentiels des mégapoles et du *big-data* généralisé. La transition énergétique ne remet pas en question la surproduction et le gaspillage, il s'agit de consommer propre, de gaspiller propre et finalement de «polluer propre», oxymore résultant des injonctions contradic-

toires perpétuelles. Il en va donc des « énergies propres », comme des « guerres propres », sous cette formule résident l'hypocrisie, le mensonge et la perversion de notre époque.

L'éolien

À ce jour, l'éolien représente au niveau, national, 3,9 % de la production électrique. La capacité installée est de 11 670 MW pour une production annuelle de 20,7 TWh en 2016 (RTE). La production, toutes provenances confondues, pour 2016 a été de 531,3 TWh. Aucune réelle diminution de la consommation n'étant programmée, prétendre atteindre en France une production électrique égale à l'actuelle avec les techniques renouvelables existantes à ce jour est une ineptie, d'où l'invention du concept de mix énergétique, palliatif à l'incurie des décideurs, trouvaille assurant la continuité du nucléaire, car évidemment aucun réacteur nucléaire n'est arrêté !

Dans cette configuration, l'éolien s'est fait une place utilisant les mêmes méthodes que l'industrie de l'atome : arrogance, mépris de la population, revendications de propreté, d'innocuité, etc., la performance et la persistance des dangers en moins !

Les « développeurs de projets » comme ils se nomment, n'ont cure des nuisances liées à l'industrie nucléaire comme des leurs et, comme leurs prédécesseurs, ils viennent ici faire des affaires, le discours transitionniste n'est que le bobard nécessaire à l'acceptabilité de leurs machines.

C'est sur ce boulevard taillé sur mesure pour les lobbys de l'énergie, que les acteurs de ces nouveaux marchés prospèrent, profitant de l'aubaine pour spéculer et siphonner l'argent public à travers le rachat du kw/h garanti et le marché des crédits-carbone, avec, en contrepartie, le saccage des terres, des paysages et la continuité du gaspillage.

À travers les implantations de parcs éoliens, c'est bien une occupation des terres et leur dépossession qui se profilent, car en effet pourquoi faire signer des baux emphytéotiques supérieurs à la durée de vie de la machine ? pour s'incruster, perdurer et se répandre dans les territoires. Ne nous y trompons pas, c'est bien le renouvellement des machines qui est prévu par le dépôt de garantie pour démontage au montant ridicule de 50 000 € par machine, pas la suppression des socles !

C'est là que réside une partie de l'escroquerie de ces projets : laisser croire que tout est prévu pour partir, démonter et « recycler », alors que tout est organisé pour rester, y compris les lignes HT et transfos inhérents évidemment ! Les machines démontées seront toujours remplacées par de nouvelles et les socles de 1 500 tonnes de béton et ferraille resteront à perpétuité. Quelle sera la valeur d'un terrain ravagé par un ou plusieurs socles ? celle d'une décharge ; il ne restera plus qu'à y déposer autre chose. […]

Quant aux prétendues précautions environnementales vantées par les installateurs de machines : promesses de bridages, promesses d'arrêts en saison migratoire, et comptage d'oiseaux morts, il s'agit là d'aménager le saccage, les centres de régulation et contrôles des parcs ne sont jamais sur place, il n'y a donc aucun moyen d'agir directement en cas d'abus ; promettre que tout ira bien, on verra bien le moment venu, du moment que l'on peut continuer, et de toute façon vous ne pourrez rien faire…

C'est la politique du fait accompli : l'inverse absolu de la démocratie.

En Corrèze

Des « solutionistes » de la transition énergétique dépêchés au chevet de la Corrèze se sont mis en tête de lui faire « rattraper son retard » prétendu, en la jetant en pâture aux industriels « dans le vent ».

De quoi parlons-nous au juste ? Puisqu'il faut se justifier et être impérativement « sans-CO^2-compatible », rappelons que ce département produit de l'électricité hydraulique depuis soixante ans avec aujourd'hui 1 550 MW de puissance et une production quatre fois supérieure à sa consommation !

Quant au parc éolien de Peyrelevade, il s'agit de 6 éoliennes de 1,5 MW de puissance, soit 9 MW (taux de charge le 9 mars 2017 : 2,5 % !) et de 120 m de haut. On s'interroge : pourquoi une installation d'éoliennes industrielles dans un Parc naturel régional ? pour servir de modèle ? Espérons au moins que les habitants de Peyrelevade ont maintenant l'électricité gratuite…

Et finalement il n'est pas étonnant de voir chez nous EOLFI (engendré par VÉOLIA), associée à CGN-EE géant du nucléaire Chinois (1/3 de participation dans les 2 EPR d'Hinkley Point), et VINCI (aéroport de NDDL entre autres) avec DCNS leader du « naval de défense », remporter un appel d'offres national pour quatre éoliennes flottantes à Groix au large de Lorient. Avec ce genre de partenariats, on voit quelle transition ils nous préparent… Et c'est EOLFI qui veut nous imposer 10 éoliennes de 200 m de haut en Xaintrie ! (Parc Corrèze 1-Deyroux).

Pour conclure

Ce système de « mise au pas » des territoires aboutit à la « banlieuisation » totale. Et déjà, il ne se trouve plus un seul lieu, un seul horizon qui ne soit vérolé par une installation de production d'énergie ou de combustible, les herses éoliennes plantées partout et par-dessus tout-venant couronner le désastre. On nous somme de faire des propositions « propres », en voici quelques-unes pour commencer le ménage :

– les éoliennes sont démontables et recyclables ? c'est une très bonne chose, mais ça reste à prouver…,

– les éoliennes industrielles, si elles sont efficaces, peuvent être implantées dans des zones industrielles déjà existantes en reconversion, inutile de saccager le reste !,

– la distance d'implantation par rapport aux habitations, doit être de 10 fois la hauteur de l'éolienne, comme en Allemagne, soit 2 000 m pour une éolienne de 200 m de haut, avec un seuil minimum de 1 500 m comme le préconise l'OMS et l'Académie de médecine,

– le démontage complet des machines y compris le socle en béton en entier doit être prévu, revu par la loi, être financé et provisionné,

– le démontage immédiat et complet des éoliennes industrielles situées dans tous les Parcs naturels régionaux, Natura 2000 et sites remarquables et protégés doit être engagé,

– baux ne dépassant pas la durée de vie de la machine et sans renouvellement tacite.

Et surtout :

– l'énergie locale respectueuse et émancipatrice doit être encouragée, ce qui n'est pas le cas avec l'éolien industriel.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas de leçons à recevoir de la part de ceux qui manipulent le réchauffement climatique et la peur justifiée du nucléaire pour imposer leurs machines et finalement faire du business sur la destruction.

Nous n'accepterons jamais l'occupation et le saccage de nos espaces de vie.

AAPLX, le 9 mars 2017
http://agirpourlaxaintrie.fr/

Vous avez bien dit éolien ? Film réalisé par agirpourlaxaintrie sur les conséquences d'implantation d'éoliennes en Haute-Loire, visible sur Internet. *Creuse-citron* peut prêter un exemplaire du film pour organiser des projections publiques.

Entrepreneur agricole hors-sol ou paysan ?

« Les pratiques paysannes étaient fondées sur l'utilisation des ressources locales, l'autofourniture en énergie, l'autonomie des connaissances et des modes de vie, l'importance de la socialisation. C'est après la Seconde Guerre mondiale que les efforts conjoints de politiciens, économistes, technocrates et agronomes ont fortement accéléré le déploiement de l'agriculture productiviste », **Creuse Citron,** ***n° 8, « Les champs du départ ».***

Retour à la terre

Successivement « jeune cadre à haut potentiel », JA (Jeune agriculteur), paysan « hors-norme », Xavier est, avec sa compagne Séverine, éleveur-fromager dans les coteaux de l'Agenais. La ferme de Planté, perchée sur une colline, est constituée de bâtiments pour le stockage, l'élevage, la fromagerie, entourant la maison d'habitation. Pleines de dynamisme et de malice, 60 chèvres et 15 brebis ont à leur disposition 14 hectares pour le fourrage et le pâturage. Dans les intervalles entre traite, fabrication de produits laitiers et marchés bio, nous avons échangé avec passion sur leur expérience et sur les interstices à créer et élargir dans l'espoir que « le monde va changer de base », les pieds sur terre et la tête dans les étoiles rouges et noires.

À leur arrivée, en août 2006, la maison était insalubre et les bâtiments croulants. De gros travaux et beaucoup d'énergie ont permis la vente de fromages dès le printemps suivant. Les difficultés dans la recherche d'une ferme leur avaient fait comprendre par quels moyens, dès l'installation, l'État impose sa politique agricole. Ainsi, ils avaient visité en Dordogne l'exploitation d'un couple de retraités, souhaitant transmettre leurs vaches laitières avec une petite fromagerie : Xavier et Séverine projetaient d'y vivre avec la vente directe du lait et de fromages bio. Mais l'obtention d'un prêt, dans le cadre d'une « installation aidée », obligeait à une « remise aux normes », dont le surcoût impliquait de doubler le bétail et de vendre le surplus de produits laitiers dans la distribution, avec un prix divisé par 2 ou 3. Ainsi, un accroissement important de travail aurait distribué de l'argent essentiellement en amont et en aval, illustration du choix de l'État après 1945 de transformer les paysans en agriculteurs « à fort taux de rentabilité », soutenant l'activité de l'industrie manufacturière, chimique et agroalimentaire.

L'entreprise, une grande famille ?

Xavier, après une thèse en « microstructure des matériaux » à l'École des Mines d'Alès, est embauché en 1999 par Rhône-Poulenc à Aubervilliers, pour animer une équipe de chercheurs. La grande majorité de son temps est confisquée pour appliquer les décisions de la direction et en gérer les incohérences. « Démarche qualité » et « Traçabilité » imposent des procédures standardisées et un travail considérable pour nourrir tous les rouages de la hiérarchie avec des milliers de pages, leur donnant l'illusion de suivre et contrôler l'activité. Toute modification entraînant un surcroît de complications et de paperasserie, l'innovation est redoutée, ce qui est particulièrement néfaste dans la recherche !

Tout aussi redoutables sont les conséquences d'un « néo-management » censé inoculer dans chaque salarié son appartenance à une même famille. Xavier est donc convié à participer à une semaine de « Team building » sur la côte Atlantique, avec un panel de cadres de Rhône-Poulenc. L'opération « Transversales » doit développer l'esprit d'équipe, fabriquer des liens horizontaux autour de la dévotion à un « Grand Récit » d'entreprise, que l'élite prêchera ensuite autour d'elle !

Croyant échapper à un système fait de normes et de bureaucratie, Xavier annonce à son chef qu'il préfère « faire de l'élevage de brebis ».

Apprendre à gérer une entreprise agricole ?

Désirant apprendre le métier de « polyculture-élevage », Xavier part dans un centre de formation à Florac en Lozère. En fait, on lui vante la « zootechnie », « science » de l'élevage intensif et du confinement en bâtiment : un animal parcourant 1 mètre perdant 0,2 calorie, il faut l'enfermer pour éviter perte de poids et de productivité ! Le soir, Xavier reprend contact avec la « vraie vie » en logeant chez un éleveur dont les brebis gambadent « en plein air intégral », parcourant le causse Méjean. Les agneaux nourris à l'herbe fournissent une viande de grande qualité gustative, alors que ses cours préconisent une alimentation riche en céréales.

L'essentiel de l'enseignement porte sur « la gestion d'une ferme par analyse systémique de l'exploitation ». Xavier apprend à décomposer son activité en « ateliers » (élevage, alimentation, traite, fromage), externalisant ce qui n'est pas rentable. Il devrait donc cultiver ses terres en céréales pour une coopérative, qui lui revendrait des rations pour ses animaux engraissés en bâtiment. Il décide alors de quitter les cours en déclarant : « *C'est le monde d'où je viens et il est hors de question que j'y retourne.* »

L'épisode suivant, celui de l'installation, lui vaut une nouvelle confrontation avec l'agriculture « modernisée » et administrée. Contraint de souscrire un emprunt, il doit remplir 6 dossiers complexes, gérés par un technicien flanqué du logiciel EPI (Étude prévisionnelle d'installation) qui, après avoir vomi une centaine de pages, lui donne enfin le feu vert.

Xavier et Séverine ne sont pas devenus «entrepreneurs agricoles» hors-sol, leur ferme de paysans est un lieu où il fait bon vivre pour humains et animaux.

Illustrations extraites du livre Dystopia, *photographies d'Alexa Brunet.*

Le Grand Charles et les frères JAC

«*Il faut établir l'état de réceptivité au microbe modernisation*» (Agriculture, Commissariat général au Plan, 1946).

«*Il faut monter dans le train du progrès*» (Jeunesse agricole catholique).

À la Libération, en quatre ans, la production agricole renoue avec ses premiers excédents, sans «modernisation». Pourtant des «missions de productivité» aux États-Unis conduisent à doter les Chambres d'agriculture de moyens considérables et à mettre partout en place des «conseillers agricoles», chargés d'inciter, par des aides financières, les agriculteurs à investir.

Mais c'est avec le retour de de Gaulle que le vent de la «modernité» souffle dans les campagnes, suite aux lois d'orientation agricole de 1960 et 1962. L'agriculture est chargée d'aider le développement de la production industrielle en achetant ses produits (tracteurs, engrais, etc.); la disparition annuelle de près de 100 000 paysans par an doit fournir une main-d'œuvre bon marché au capitalisme en expansion. Pour imposer cette politique, l'État trouve des alliés – les militants de la JAC – chargés de répandre la foi dans le dieu «Progrès» en zone rurale. Affirmant que «la charité doit se faire technicienne», ils investissent les CETA (Centres d'études de techniques agricoles), le syndicalisme jeune (CNJA) puis la FNSEA, tel Michel Debatisse qui, après un tel parcours, sera ministre de l'Agriculture. Sont aidés financièrement ceux qui s'orientent vers une «exploitation modèle» de 2 UTH («Unité de travail homme») – jargon administratif désignant un couple – poussés à augmenter le chiffre d'affaires, induisant le plus souvent diminution de revenu et départ pour beaucoup: 450 000 agriculteurs aujourd'hui pour 2 300 000 en 1955.

Adieu veau, vache, cochon, couvée… d'antan

Insémination artificielle, fermes-usines, puçage électronique sont le résultat de la mise sous contrôle progressive des animaux et des hommes. Dès sa création en 1946, l'INRA développe des recherches en génétique qui n'intéressent que quelques éleveurs, souvent proches de la JAC. C'est la loi sur l'élevage de décembre 1966 qui met en place un appareil administratif chargé d'imposer l'industrialisation de l'élevage: EDE (Établissement départemental de l'élevage), CRI (Centre régional informatique) et CNI au niveau national, CNAG (Commission nationale d'amélioration génétique), UPRA (Unité nationale de promotion des races), CPS (Centre de production de semences), CIA (Centre d'insémination artificielle): «*L'éleveur devient un opérateur administré, un outil au service d'inspecteurs et de techniciens*» (Xavier).

La «zootechnie», ses rations survitaminées (jusqu'à 5 composants), ses animaux enfermés, ses quelques races aux mains de généticiens au détriment des races de sélectionneurs-éleveurs, adaptées aux diverses zones rurales, entraîne des maladies, que n'arrivent pas toujours à endiguer vaccins, médicaments, antibiotiques. Vache folle, grippe aviaire, œufs au Fipronil… accompagnent la marche funèbre de l'élevage industriel. Pourtant l'État en profite, au nom de normes sanitaires liées à la «Traçabilité», pour accentuer son contrôle et la disparition des petits éleveurs. Ainsi, la loi sur l'élevage de 2006 impose le puçage électronique et l'utilisation, pour la reproduction, de mâles ayant reçu un agrément sanitaire lié à un test de génotypage de l'INRA. Une nuée de nutritionnistes, généticiens, physiologistes de la reproduction, vétérinaires, statisticiens se penchent sur l'«index génétique» de taureaux et béliers pour «maximiser» le rendement en viande ou lait et «minimiser» les épidémies, contenues autrefois par les défenses immunitaires naturelles.

À qui le tour?

«*L'agriculture est un miroir dans lequel on peut observer le monde auquel on essaie de l'adapter. Il faut réagir face à un État qui s'est donné pour rôle de vous faire disparaître.*» (Xavier).

Le sacrifice des paysans s'est fait sur l'autel d'un productivisme qui s'étend à l'ensemble des activités humaines. D'autres catégories sociales sont aujourd'hui menacées: dans les zones rurales, on ferme des usines et on construit des fermes-usines… Le «train du progrès» est lancé à très grande vitesse: voyageurs de tous les wagons, unissons-nous!

Élan noir

———

– Xavier Noulhianne, *Le Ménage des champs*, Éditions du Bout de la ville.

– Yannick Ogor, *Le Paysan impossible. Récit de luttes*, Éditions du Bout de la ville.

– Trois émissions, à partir du 30 octobre: http://trousnoirs-radio-libertaire.org/

La Caste supérieure ou rien !

… Rien, tu m'intéresses !
Les petits Riens font les grandes fortunes

CEUX QUI RÉUSSISSENT et ceux qui ne sont rien. Celui qui a cinquante ans et n'a pas une toquante à la con de deux kilos or a raté sa vie ? Ceux qui réussissent, quand ils parlent de *valeur travail* pensent pognon et pouvoir. Indissociables ! Ceux qui réussissent, quand ils parlent des autres, leur vision varie. Pour les Riens le travail est, en lui-même, sa propre récompense où le strict nécessaire suffit.

Des Riens mis bout à bout font une usine, une économie, une guerre, une force de travail. Au début du développement capitaliste, l'industrialisation réduisit les artisans et les paysans en prolétaires, les dépouillant de leurs instruments de travail, les abandonnant sur le marché où ils n'avaient à vendre que leur force laborieuse et leur intelligence…

Pour arriver à aujourd'hui où l'élimination des compétences, tant au bureau, qu'au magasin ou à l'usine, a créé des conditions telles que la force de travail et l'intelligence ont laissé place à une routine mortelle. La dégradation des tâches, rend le succès matériel de moins en moins dépendant du talent, et de la compétence, ce qui encourage la présentation de sa propre personne comme une marchandise ; elle décourage un véritable engagement de l'individu dans sa profession et conduit le Rien à considérer le travail avec un détachement critique, seul remède au désespoir et à l'ennui.

Dans la mesure où travailler se réduit à une agitation sans signification, et où les habitudes sociales dégénèrent en rôles à jouer, le Rien, qu'il travaille à la chaîne ou bien même dans un emploi assez bien payé, dans une vaste bureaucratie, cherche à échapper à l'inauthenticité qui en résulte en créant une distanciation ironique par rapport à sa routine journalière et souvent, le Rien se réfugie dans la plaisanterie, la moquerie et le cynisme. Tout emploi vaut ; l'important est d'en avoir. Le Rien – avec un travail, et grâce à cette distanciation – nie le pouvoir qu'il a d'être blessé, aussi il finit par croire qu'il a le pouvoir d'y remédier, tout en donnant l'impression, à lui-même et autour de lui, qu'il sublime la situation : « moi au moins j'ai un boulot », et du coup, il peut se plier et accomplir ce qu'on attend de lui.

C'est connu que le chômage est le fruit d'une volonté économique (le Médef, nébuleuse derrière laquelle se cachent les grands patrons et qui se victimisent à bon compte en récupérant en son sein les petits besogneux-pme, qui d'ailleurs, se retrouvent à payer les charges refusées par les gros, comme la FNSEA pour le monde agricole, même tactique qui consiste à faire pleurer Margot avec l'émotionnel dont est auréolé le petit exploitant paysan). Le politique, lui, a pour rôle de participer, d'encourager dans cette distanciation, d'où il résulte que le refus d'un emploi par le chômeur, doit être culpabilisé et réprimandé.

QUAND ON VEUT DU TRAVAIL, ON EN TROUVE (C.Q.F.D.) ET ON LE DÉMONTRE PAR L'EXEMPLE À LONGUEUR DE JOURNAUX TÉLÉVISÉS

C'est ainsi que chaque Rien doit se contenter d'un emploi en dessous de ses compétences. Emplois qui, pour la plupart, et de plus en plus, ne requièrent pas ou peu de compétences, afin que chaque travailleur soit interchangeable et modulable à merci. C'est attristant à pleurer mais n'importe qui peut tenir une caisse de supermarché, même plus besoin de savoir compter ni lire puisqu'il suffit de savoir reconnaître des images sur un écran. La preuve en est donnée par le client qui est « invité » à devenir son propre caissier s'il ne veut pas faire la queue. Se baguenauder dans les rayons c'est bien, encombrer l'espace à l'instant de raquer, pas cool pour le magasin.

Être ou ne pas être caissier bénévole et volontaire ? Je me suis demandé si en épluchant les textes ça ne pourrait pas être qualifié de travail au noir ? Ce serait amusant.

Pour revenir à cette notion de travail disqualifié et distancié, cela va jusqu'à gagner les loisirs où toutes formes de sociabilité est imprégnées des caractéristiques du travail : même attitude de détachement cynique devenu le maître mot des rapports sociaux.

On ne se distrait plus, on s'amuse forcément. Une émission de télévision se doit d'être amusante, pas « prise de tête ». Est considéré comme « prise de tête », c'est-à-dire chiant, tout ce qui demande un effort. La simple idée de réflexion devient suspecte, et suspect celui qui s'y adonne. Accusé intello. Un film pas rigolo est un film chiant ou, à moins qu'il ne fasse pleurer sur plus des misères tout en restant populaire, ce qui rassure le spectateur sur sa propre sophistication. Alors que l'industrie moderne condamne le Rien à des tâches qui sont une insulte à son intelligence. La culture de masse doit (sinon suspecte), dans une forme d'évasion romantique, remplir les têtes d'aventures et de fictions au-dessus du quotidien. La romance et la réalité entre le beau monde et le travail donnent l'illusion d'un détachement un peu ironique qui amoindri la souffrance, tout en paralysant l'idée que l'on puisse y changer quelque chose.

L'admiration réservée à l'inaccessible doit s'imposer dans les loisirs comme au travail. Tel joueur de foot payé des sommes inenvisageables, force à la fascination, et le fait que les médias racoleurs (pléonasme), semblent s'en offusquer renforce cette impression d'intouchabilité. [… On y croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien…], cette phrase sortie, je n'ose dire de la bouche du plus représentatif d'entre eux, est loin d'être une bévue, une maladresse, elle est fort adroite au contraire. Pernicieuse. Non, cette saillie est tout à fait construite et on l'a volontairement sortie de sa gare pour la généraliser. L'idée que dans une gare l'on pouvait croiser les entrepreneurs (pas des entrepreneurs), aussi ceux qui ont monté des starteupes et ceux qui ne sont rien, les laborieux, ceux qui jamais ne se mouillent, ces Riens qui se contentent de travailler pour ceux qui sont quelque chose.

Oui le Rien, un peu de reconnaissance que diable ! Tu ne sais rien du monde puisqu'il te suffit d'avoir ou de courir après un boulot. Jaloux mais admirés ceux qui réussissent, d'ailleurs on te donne à voir ce beau monde à longueur de journal pipeul et dans toutes tes émissions préférées. Jusqu'à l'écrivain dans la télé qui se distancie dans une parodie de lui-même, il raconte l'histoire de l'histoire écrite. En nous bassinant avec la difficulté d'écrire pour faire comprendre à Rien la chance qu'il a. Le travail routinier vaut mieux que l'aventure créatrice. La preuve, l'écrivain a ses souffrances, de toi inconnues, dont il tartine les pages de son bouquin, si ça n'est pas difficile, c'est à la portée de tous, eh !

Culture d'une société narcissique. Il ne faut pas être le plus intelligent, ni le plus brillant (en admettant ces concepts), il faut être le plus fort et le dire ; le dominant est la preuve irréfutable que c'est vrai puisque lui le dit. Le retrait affectif dans le monde du travail et des loisirs, dans la société en général, conduit à une sorte de catatonie qui enlève au spectateur toute velléité d'être acteur de son existence. De reprendre la main. Tout prédigéré. Plus le droit à l'imaginaire. En voyant un donjon plus ou moins en ruine au milieu de murs encore plus effondrés et couverts de lierre, l'imagination voyage, se perd, s'évade sans contrôle. Non ! On restaure. L'association des Amoureux du Donjon fait appel aux dons et aux subsides publics, on fait un spectacle de bénévoles où l'on raconte du folklore au prix d'un billet d'entrée qui fera une sortie. En famille. Finies, terminées les rêveries. Plus on déshumanise le travail, plus on fait folklore des ateliers d'antan, encore une façon de dire on ne peut pas y revenir. Soit ! Sous-entendu, on ne peut rien changer à aujourd'hui non plus. Tout en moquant les adeptes du « c'était mieux avant », sorte de rétrogrades plus ou moins dérisoires.

Tu ne veux pas du nucléaire alors que tu te sers d'un portable, d'une tablette ? Toujours ces raccourcis simplistes, populistes qui rassurent le quidam…

L'autre jour un copain à qui je parlais d'un rassemblement annuel à côté de Toulouse sur l'habitat écologique et diverses alternatives associées, justement pas rétrogrades ; lui, imparable : « Et là tu vas me dire, tous ces gens qui se déplacent en bagnole visiter, je serais curieux de savoir le bilan carbone… » J'entends déjà la phrase qui tue « il n'a pas tort », hein, hein ? Je lui demande :

– Quand tu vas à Toulouse voir un match tu peux me dire le bilan carbone de vous tous ?

Réponse imparable :

– Oui mais nous, on prétend pas changer les choses.

Voilà. Ainsi ceux qui ne veulent rien changer se rassurent du discours ambiant bien en place. « Distrayez-vous, ne changez rien, vous ne ferez pas de conneries ; nous, on s'occupe de tout. » Laissons-nous dépasser. Résignation partout, avec quelques coups de gueule impuissants. « Ils font ce qu'ils veulent de toute manière, c'est pas nous qui changerons rien. »

Ainsi à force de désistement, des hordes de spécialistes, psy-pédagos en tout, prennent en charge toute la vie, depuis la prime enfance jusqu'à la mort, rien ne doit être laissé au hasard et pas de temps morts.

Installer ce climat de désinvestissement individuel dans tous les domaines, pour donner encore l'idée d'une cohérence sociale apparente. Agir, avec la peur de le faire de façon non conforme à la structure hiérarchique dominante, conduit à s'accrocher, tel un naufragé, à sa bouée, aux règles imposées par la socioculture dans laquelle on s'inscrit, éviter les jugements de valeurs d'un groupe social et ses règlements de manœuvre. L'intolérance et le sectarisme sont toujours le fait de l'ignorance et de la soumission sans conditions aux automatismes les plus primitifs.

GABAR

La loi, c'est quoi ?

Au vu de l'usage qui en est fait, que ce soit au niveau international ou à l'échelle nationale, on peut se demander à quoi servent les lois…

Il suffit de parcourir l'actualité : par exemple, au niveau international, le CETA entre en vigueur dès le 21 septembre 2017. Comment ça, il n'a pas été ratifié par les 38 parlements ? C'est que si on doit attendre leur feu vert, vu l'opposition au projet dans les populations européennes, on risque d'attendre longtemps. Pour les tribunaux arbitraux et la propriété intellectuelle, on verra plus tard, mais pour les pesticides, les OGM et le pétrole de schiste, c'est open tout de suite là maintenant. En chiant à la fois sur l'accord de Paris et les directives environnementales européennes, pourtant théoriquement contraignantes.

Essayer de comprendre la façon dont le droit international fonctionne, c'est rejouer les guerres indiennes depuis le XVIe siècle, et refaire l'inventaire des traités violés (traités toujours imposés par les colons, méthodiquement et systématiquement violés, donnant lieu à d'autres traités de plus en plus restrictifs, jusqu'à accomplissement du génocide et de l'ethnocide). Car la loi du plus fort, en règle générale, pour pouvoir avancer d'un bon pas avec ses croquenots géants écrasant les petites têtes nues, a besoin d'une forme de droit qui soit sa traduction civilisée, acceptable par les deux parties (celle qui impose et celle qui subit).

Elle invente donc les lois, les codes, les traités, etc. Et elle ne les impose évidemment pas pour les respecter.

Chaque traité, chaque loi, chaque règlement est juste le préambule du suivant, la marche qui permet de se hisser jusqu'à la marche suivante.

Pour en revenir aux traités qui ont jalonné la lente dépossession des Amérindiens, on visualise bien ce processus en regardant les tracés successifs des réserves indiennes. On les voit s'amenuiser, se scinder, rétrécir inexorablement. Un peu comme ces droits qui protègent les humains et l'environnement, comme on dit, et qui rétrécissent, se scindent et s'amenuisent par rapport à ce continent en expansion, le droit des affaires, malgré les apparences qui témoignent d'une multiplication trompeuse de lois et de règlements protecteurs.

Mais nous avons le même phénomène au niveau microscopique des États, des régions.

On se rappelle l'histoire du barrage de Sivens à cause de la mort de Rémi Fraisse. On se rappelle peut-être moins qu'il ne s'agissait pas d'une multinationale, en l'occurrence, comme c'est le cas pour le chantier d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, mais d'une société anonyme d'économie mixte, c'est-à-dire privée mais concessionnaire de l'État et blindée d'argent public, la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne. Cette société est principalement composée d'élus dont certains pointent aussi à l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Elle se trouve chargée à la fois des études sur les éventuels aménagements et de leur réalisation. Autant dire qu'elle ne va pas se tirer une balle dans le pied. Le barrage de Sivens a été condamné par la Commission européenne dès le début parce qu'il ne respectait pas la directive Eau. Au moment où partisans et opposants s'empoignaient, ce barrage était donc illégal du point de vue des directives environnementales européennes ; et non seulement la France faisait l'objet d'une procédure d'infraction, mais l'Europe retirait ses 30 % de financement du projet. Cela n'empêcha pas la CACG de détruire la zone humide, pratiquant la politique du fait accompli.

Il y a un an (mieux vaut tard que jamais), le tribunal de Toulouse a annulé purement et simplement la déclaration d'intérêt public, l'autorisation de défrichement et la dérogation à la loi sur les espèces protégées.

La construction du barrage est donc *de facto* (et *a posteriori*) illégale. La forêt détruite, la zone humide liquidée et les espèces priées d'aller crécher ailleurs doivent s'en réjouir, sans parler du jeune homme qui a vu une grenade défensive mettre un point final à sa vie.

Mais ce qu'on retiendra, c'est que dans ce cas comme dans d'autres, la loi est violée matraque en main par ceux-là mêmes qui sont censés la représenter. C'est devenu monnaie courante de voir les flics défendre des chantiers illégaux. La CACG continue d'ailleurs ses missions d'intérêt public, nonobstant une plainte au cul pour destruction de zone humide et déboisement sans autorisation sur le site de Sivens, une condamnation pour sa gestion déplorable d'un barrage sur la Gimone, et une plainte concernant la gestion tout aussi lamentable pour l'environnement d'un autre barrage. Mais apparemment, il n'est pas question de dissoudre cet appareil au fonctionnement plus qu'opaque et douteux qui, avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne transforme la flotte en billets de banque.

Le ver est dans le fruit de l'État

Quel dommage que nous n'ayons pas de pouvoir judiciaire en France, tout au plus une autorité judiciaire du genre flageolant… Le préfet des Bouches-du-Rhône avait ainsi décrété que la centrale biomasse de Gardanne pouvait continuer à officier, malgré l'annulation de son arrêté d'exploitation par le tribunal administratif de Marseille. Un préfet qui se torche de la loi n'est

pourtant pas un phoque blanc : celui de Haute-Garonne, aussi préfet de la région Occitanie, qui a l'air de tenir à l'édification du méga centre commercial de Val Tolosa comme à la prunelle de ses yeux, signe en juillet dernier un arrêté de dérogation aux interdictions de capture, destruction, enlèvement, etc. d'espèces protégées, afin que les bulls puissent officier en toute quiétude. Cet arrêté illégal ayant été annulé le lendemain par la Cour d'appel de Bordeaux, le Préfet pond aussi sec un autre arrêté en tous points semblable au premier, et les travaux reprennent.

À quoi sert la loi ?

On me rétorquera qu'elle finit en général par être appliquée. Peut-être, mais le problème, c'est que les chantiers illégaux protégés par les flics – ou les applications d'un traité non ratifié – ne vont pas, au contraire de la Justice, d'un pas de sénateur. Le temps que la loi arrive, il ne reste plus rien de ce qu'elle était censée protéger.

Déchets radioactifs

L'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) s'est ainsi distinguée sur le chantier d'enfouissement de Bure, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est controversé, en édifiant de manière totalement illégale et à brides abattues un mur de presque quatre kilomètres de long et deux mètres de haut pour cerner 220 ha d'un bois qui lui appartient et où doivent se trouver une partie des installations de CIGEO (Centre industriel de stockage géologique). Assigné aussi sec par huit associations et quatre personnes, cet organisme public a réjoui tout le monde le jour de l'audience en référé au Tribunal de Bar-le-Duc en produisant un arrêté de « non-opposition à l'autorisation des travaux » signé de la main du maire le matin même et dont l'encre n'avait pas eu le temps de sécher. Nonobstant, le juge a condamné l'Andra à arrêter immédiatement ses conneries sous la menace de 300 000 € par infraction nouvelle constatée, et de me remettre tout ça en état dans les six mois sauf à obtenir une autorisation de déboisement. On ne cite même pas le changement de destination de la forêt (illégal) et l'absence d'étude d'impact (illégal). Le juge est sympa, mais les arbres massacrés ne vont pas repousser pour lui faire plaisir. Le mur est là, même s'il faut qu'il soit détruit il en restera une zone énorme grossièrement terrassée, le carnage est accompli.

Il y a quelques jours, des parents d'élève d'une école primaire de Montreuil se sont fait virer *manu militari* par les flics d'une usine proche de l'école qu'ils avaient décidé d'occuper. Cette usine plutôt vétuste spécialisée dans le traitement des pièces d'avion, sous-traitante d'Airbus et Safran, pulvérise dans ses parages des quantités non négligeables de chrome VI, une substance cancérigène, mutagène et reprotoxique, interdite depuis quelques jours dans l'UE (mais pas pour Airbus et Safran, qui ont obtenu une dérogation). Les parents se sont émus quand un enfant de CM2 a déclaré une leucémie rare, le troisième cas en quinze ans dans cette rue, l'un des cas ayant été mortel. De fait, l'usine dégage trois fois la dose autorisée de ce produit maintenant interdit – mais pas pour tout le monde. Elle est placée en procédure de sauvegarde depuis le 3 août, et fait l'objet d'une mise en demeure depuis le 8 août parce que, quand même, il faudrait que ses systèmes d'aération balancent un peu moins de merde dans la rue et la cour de l'école à trente mètres de là. Quant à arrêter son activité, reclasser les salariés et dépolluer le site, faudrait quand même pas déconner. Le 27 septembre, les mouflets ont eu le bonheur de voir leurs parents se faire tabasser en *prime time*, et ils ont pu inhaler, dans la cour de récréation, des gaz lacrymogènes, ça les change du chrome VI.

La loi ? Tu vas sentir son bras armé, moustique !

La loi est une lettre morte dans un livre en réimpression que le droit des affaires rend rapidement obsolète. Elle ne sert qu'à régler les litiges triviaux entre égaux. Mais pour édifier un droit efficace qui protège de la cupidité galopante, c'est un outil inapproprié. Les affairistes sont d'une férocité de hyènes, sans vision à long terme, et la loi leur importe peu, l'essentiel est qu'ils aient ses représentants en poche pour protéger leurs chantiers illégaux. L'État est en panne pour assurer un minimum de protection aux citoyens comme aux écosystèmes. Il ne représente plus que les grandes entreprises. C'est elles l'ennemi qu'il faut combattre, par tous les moyens.

En se mettant en travers de leurs carnages, mais aussi en usant de boycott, de sabotage, de dénonciation, en soutenant tous ceux qui s'opposent à elles, en multipliant les alternatives à TINA. Parce que penser que le problème pourra se régler devant les tribunaux – ou dans les urnes – est vraiment trop fleur-bleue pour notre époque.

Laurence Biberfeld

Ce monde merveilleux du travail déréglementé

Lorsque la « gestion sociale de la croissance » n'est plus considérée comme nécessaire à la bonne marche des « affaires », le travail créateur de valeur financière, partiellement redistribuée dans le cadre des politiques social-démocrates d'inspirations keynésiennes, devient un modèle que, sous la pression d'une ravageuse mutation capitalistique, les pouvoirs publics s'efforcent de supprimer au nom de l'indispensable adaptation aux nécessités de la « mondialisation heureuse 1 »…

Dans le même temps, l'objectif énoncé et poursuivi consiste bien, par tous les moyens possibles, à restaurer le procès de création de la valeur en comprimant, d'une part, la masse salariale par l'intensification des politiques d'austérité et en allégeant, de l'autre, les prélèvements fiscaux sur les entreprises jusqu'à les réduire à une modeste contribution nécessaire à l'entretien des structures régaliennes indispensables au maintien de l'ordre (police, justice, armée). Tout cela en s'appuyant, politiquement, sur les aspirations idéologiques des couches moyennes, supérieures et intermédiaires de la société.

De formations en *coachings*, de réunions en rituels d'initiation, l'idéologie managériale multiplie les incantations relatives au pragmatisme[2]. Elle fait appel au bon sens des salariés afin qu'ils renoncent à leurs « privilèges » [*sic*] et se donnent corps et âme à la « culture d'entreprise 4.0 » pour gagner en performance en suivant les préceptes de *Human Inside*[3]. Ce discours managérial – qui se fait fort de replacer « l'Homme au cœur de tout » en lui inculquant un « état d'esprit volontariste » et une « mentalité de winner » – vise, *in fine*, à le soumettre, avec son consentement, à l'ordre des choses imposé par la logique capitalistique de ce temps. C'est en cela qu'il accompagne un changement de paradigme majeur dans une pratique sociale (le travail) de plus en plus dépersonnalisée (bien que fortement individualisée) – et ce n'est pas là le moindre des paradoxes dans cette affaire. Sans état d'âme ni compassion, il abandonne les *losers* sur le bord de la route. Tous ceux qui, de plus en plus nombreux, « ne sont rien », ne portent pas de costume, sont taxés d'« illettrés », tous ceux qui ne peuvent contribuer d'une façon ou d'une autre à la création de la valeur seront considérés, en dernier ressort, comme superflus et forcément coupables de l'être. Les exclus et les marginalisés de tous bords se voient alors offrir la perspective de « créer leur propre boîte ». Car, ne nous y trompons pas, l'évolution structurelle du capitalisme nous arrime, en Europe et aux États-Unis, à un avenir post-industriel où les emplois productifs sont amenés à disparaître avec la fermeture des sites industriels ou la réduction drastique des effectifs dans ceux qui, bon an mal an, subsisteront. Appliquant les mots d'ordre de la jeune garde de l'efficience, Pôle Emploi et les conseillers en reclassement conseilleront sans doute aux « opérateurs », ces naufragés dont on n'a finalement plus besoin, soit de devenir, dans un « esprit *start-up* », « auto-entrepreneurs »[4], soit d'envisager une formation d'aide à domicile, soit de devenir factotum pour résidents fortunés vivant dans une zone privée et sécurisée, soit de se proposer comme loueurs de service et de chambres avec vue pour touristes visitant les parcs d'attraction que sont devenus les grands sites dédiés à leurs loisirs, notamment les centres-villes et, en saison estivale, les bords de mer. Ils seront donc des saisonniers définitivement précaires condamnés, de surcroît, à devenir mobiles en fonction des besoins du « marché du travail ».

Ceux qui auront échappé aux divers plans sociaux et restructurations d'entreprises devront donc s'estimer « heureux » et, conséquemment, se satisfaire des conditions qui seront les leurs.

Avec le toyotisme, qui a tout d'un compromis entre la course aux gains de productivité et la gestion financière des flux, les principes de la méthode du *lean-manufacturing*[5] permirent aux organisations industrielles, à travers tout un ensemble de formations, de méthodes et de procédures, d'obtenir le concours des ouvriers eux-mêmes (requalifiés en « opérateurs ») pour « optimiser en permanence leur poste de travail ». Autrement dit, pour accroître leur productivité. Ce qui justifiait un transfert de responsabilités techniques (*process*, maintenance de premier niveau et gestion des consommables), de gestion qualiticienne de la production (auto contrôle, conformité des gammes), de productivité pure (taux de rendement synthétique) et « humaine » – pour peu qu'il y ait des intérimaires à encadrer – vers le personnel de production, lui imputant au passage les retards et les dysfonctionnements générés par la démarche elle-même. Aux dires des prosélytes, c'était là le moyen de le « valoriser ». En parallèle, la mise en place du *just in time* et la production à flux tendu ajustée à la demande « en temps réel » devinrent des conditions nécessaires pour accélérer la rotation des flux financiers et, surtout, permirent de réduire considérablement les espaces de stockage, et donc les sommes immobilisées nécessaires à leur acquisition et à leur entretien. La logique des flux de marchandises représente l'un des enjeux majeurs dans la recherche des gains de rentabilité. C'est pourquoi la multiplication des plateformes logistiques est souvent présentée, par les pouvoirs publics, comme une solution « pour l'emploi ».

Amazon offre un aperçu des conditions de travail dans le monde *new-look* de la logistique mondialisée. « *On s'y déguise pour* Halloween *et des magiciens s'invitent parfois dans la salle de pause… On distribue des smileys aux employés du mois…*[6] » En attendant qu'un jour, sans doute prochain, ces dépôts logistiques soient entièrement automatisés, le travail y est contrôlé jusqu'à l'absurde. Le moindre détail est analysé, tous les gestes y sont décomposés, optimisés de manière quasi obsessionnelle. Des caméras surveillent

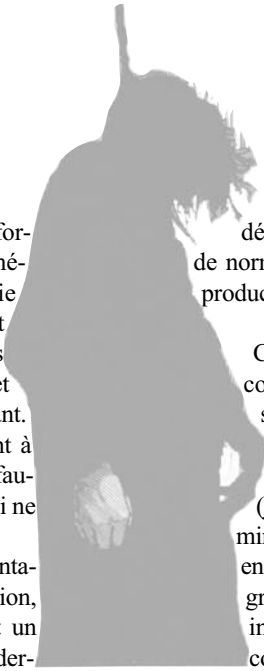

chaque va-et-vient, traque tout mouvement. Au nom de la performance, le temps de déplacement entre deux actions est chronométré, mesuré, calibré. Formée pour cela, une hiérarchie insidieusement pressante, harcelante, évalue le comportement du personnel. Le bon et plus encore le mauvais esprit de salariés traités comme des machines y sont débusqués, récompensés et sanctionnés dans un jeu d'encouragement-punition infantilisant. Au nom de la valeur travail, des manutentionnaires s'échinent à satisfaire des « clients » qui commandent leur colis depuis leur fauteuil, émerveillés par le « progrès » que l'époque offre à ceux qui ne rêvent que de « bonheur ».

Plus modernes, toujours plus modernes, et dans un style ostentatoirement décontracté, les *start-up*, adeptes de la dématérialisation, constituent une sorte de *work in progress* – d'aucuns disent un « laboratoire des nouvelles formes de travail ». Celui de la modernité post-salariale, en somme. Mathilde Ramadier dresse un portrait glaçant de ce management « du vide » d'où n'émergent que prétention et médiocrité[7]. Univers tout en posture, irrigué par une *novlangue* – qu'il est bon de manier avec conviction – où les pompeux intitulés de poste dissimulent à peine la violence policée de relations hiérarchiques parfaitement verrouillées. Il y règne une forme particulièrement sournoise de chantage affectif. Les contrats n'y excèdent pas les trois mois et « *l'assistant talent manager* » est stagiaire. Si les bonbons et les bières servent d'infantiles compensations, c'est « *pour que les ressources humaines restent le plus longtemps possible au bureau* ». Dans ce monde merveilleux où « la culture du "LOL"[8] » permet, cela va de soi, de ne pas rémunérer les heures supplémentaires, la perspective « d'être charrette » (en retard) participe, comme stress, de l'exaltation générale de toute une génération de joyeux *startupers*.

L'univers hautement idéologisé de « l'entreprise » devient celui de l'injonction paradoxale[9]. Via le *reporting* (la manie du rapport) et des carcans bureaucratiques dignes du *Big brother* d'Orwell, l'essor des nouvelles technologies comme moyens de contrôle en « temps réel » est dominé par l'« impérative nécessité » d'une pensée positiviste et utilitariste qui soit, comme preuve d'adhésion à la culture du « marché », ostentatoire dans les comportements quotidiens (entretiens, réunions de service et en salle de pause). Les méthodes de management obéissant à des procédures qui mêlent l'affectif et les outils de gestion associés, confrontent les employés à d'incessantes injonctions paradoxales, jusqu'à leur faire perdre jusqu'au sens de ce qu'ils font.

Dans un tel contexte, le travail est désormais pensé et vécu comme une « activité de service » qui nécessiterait une adaptation rapide et permanente aux nouvelles conditions qui lui sont imposées : disponibilité, flexibilité, productivité sans cesse accrue, adaptation à des changements incessants, instabilité chronique, poids des procédures, modification continuelle des règles et des organigrammes, baisse des moyens et augmentation des objectifs, recomposition capitalistique, achat et vente de tout ou partie des unités de production et de gestion, fusions et reconfigurations. Tels sont les contours de ce néosystème d'exploitation que l'on nous vend comme un modèle d'organisation souple et modulable à l'infini.

Marquée par une instabilité chronique et une compétition parfois féroce, souvent insidieuse[10], cette mutation structurelle implique nécessairement une transformation profonde des rapports sociaux dont les effets, de nature anthropologique, se révèlent psychologiquement ravageurs sur les intéressés. L'atteste, par exemple, le développement du narcissisme comme symptôme de normalité et d'adaptation aux nouvelles exigences productives.

Cette « révolution copernicienne » rend du même coup caduque tout encadrement politique et social du travail par une législation cherchant à équilibrer les rapports de force entre le donneur d'ordre (jadis, « l'employeur ») et le prestataire (jadis, « le salarié »). La vente socialement déterminée de la « force de travail » y est transformée en action commerciale fondée sur une relation de gré à gré (de type « client-fournisseur » ce qui induit une idéologie managériale qui se présente comme le carburant de cette transformation.

Jean-Luc Debry

———

1. Mondialisation qui, par le biais d'une acculturation galopante, nivelle les cultures par le bas. Pour paraphraser le Pier Paolo Pasolini d'*Écrits corsaires*, « les lumières aveuglantes de l'idéologie managériale » font disparaître la lumière vacillante et résiduelle des lucioles, métaphore d'une résistance désormais en passe de disparaître sans gêner personne – hormis quelques contemplatifs égarés dans le silence de leur nostalgie.

2. La « petite sagesse du pragmatisme, disait déjà Albert Camus, vers 1943, a remplacé l'effort de connaissance ». Voir son essai « Sur une philosophie de l'expression », *in Œuvres complètes*, Pléiade, Gallimard, vol. 1., p. 1671-1682.

3. *Le Meilleur des mondes*, d'après la plate-forme d'Orange.

4. Le 23 mai 2017, six organisations syndicales (le Syndicat national Livre-Édition CFDT, le Syndicat national de l'édition, de la librairie, de la distribution, journalistes et imprimeries polygraphiques CFE-CGC, le Syndicat général du livre et de la communication écrite CGT, le Collectif correcteurs précaires, le Syndicat national de la presse, de l'édition et de la publicité FO et l'Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens du livre et de la communication CGT) ont adressé, sans succès, une lettre ouverte à Françoise Nyssen, ministre de la Culture, pour dénoncer les conditions de travail très dégradées des correcteurs de l'édition : recours systématique au statut d'auto-entrepreneur, contrats précaires ayant pour effet de tirer les revenus vers le bas. Cette adresse est disponible sur http://www.cgt.fr/spip.php?page=article_dossier1&id_article=44612. On notera que la ministre de la Culture, elle-même éditeur de profession, n'a pas dû apprendre grand-chose de ces pratiques auxquelles son enseigne, Actes Sud, recourt depuis longtemps.

Ici comme ailleurs, cette méthode de management est désormais courante en terme de « gestion des charges ». Sa généralisation augure des nouvelles formes de relations contractuelles entre l'acheteur d'une tâche (ici la correction ou la traduction) et son fournisseur, et ne va pas sans évoquer la relation du journalier de jadis aux grands propriétaires terriens.

5. Pour en savoir plus sur la méthode, on se reportera à l'étude apologétique d'un certain Gilles Lasnier publiée dans *La Revue des sciences de gestion*, n° 223, 2007/I, p. 99-107, disponible sur https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2007-1-page-99.htm

6. Didier Gaboriau, « De quoi Amazon est-il le nom ? », article publié dans le n° 146, septembre 2016, de *CQFD* [disponible en ligne sur http://cqfd-journal.org/De-quoi-Amazon-est-il-le-nom]. On lira, par ailleurs, sur le même sujet, l'étude de Jean-Baptiste Malet, *En Amazonie. Infiltré dans le « meilleur des mondes »,* Fayard, 2013.

7. Mathilde Ramadier, *Bienvenue dans le nouveau monde. Comment j'ai survécu à la coolitude des start-up*, Éditions Premier Parallèle, 2017.

8. Pour les non-initiés, précisons que « le LOL, c'est une approche du monde par le rire, donc par la gaieté » (Monique Dagnaud, « De la BOF génération à la LOL génération », 13 septembre 2010, Slate.fr).

9. Sur le sujet, on lira *Le Capitalisme paradoxant. Un système qui rend fou*, Éditions du Seuil, 2015, étude de Vincent de Gaulejac et Fabienne Hanique qui s'inscrit dans les traces des travaux de Christophe Dejours sur la souffrance au travail.

10. Le « tous contre tous, et chacun pour soi » se décline, en novlangue, en « plan de carrière », « poursuite de ses objectifs perso », « intenses activités de réseautage »…

DROIT DE TUER : DANS LE DOS… OU SUR LE CÔTÉ ?

Le collectif « Hors-Normes » nous a transmis le tract ci-dessous…

L'État élimine les agriculteurs ! Refusons les normes ! Évitons les balles !

Ils ont tué Laronze

Jérôme Laronze, éleveur en Saône-et-Loire, a été tué le 20 mai 2017 par des gendarmes. Son nom vient s'ajouter à la longue liste des victimes des forces de l'ordre. Sa mort nous rappelle que les violences institutionnelles n'épargnent personne, pas même les agriculteurs. Jérôme était harcelé depuis des années par l'administration agricole : contrôles à répétition, pénalités, menace de saisie du troupeau… Cette répression visait à le « mettre aux normes », lui qui refusait de répondre aux injonctions de traçabilité (bouclage des animaux, bordereau de circulation, prophylaxie, etc.). La pression croissante a franchi un seuil en 2016, lorsque les services vétérinaires ont fait appel aux gendarmes pour effectuer leurs contrôles coûte que coûte.

Lors de leur dernière visite, pas moins de deux contrôleurs et quatre militaires en armes se sont présentés à la ferme par surprise. Pris au dépourvu, Jérôme a décidé de partir en cavale pour dénoncer les agissements de l'administration. Dans le *Journal de Saône-et-Loire*, il développait sa vision parfaitement claire de la situation : « *L'hyper administration n'apporte rien aux agriculteurs, sinon de l'humiliation et des brimades. Cela ne rapporte qu'aux marchands et aux intermédiaires. Mon cas est anecdotique, mais il illustre l'ultra-réglementation qui conduit à une destruction des paysans.* »

Malheureusement, son échappée médiatique et politique s'est achevée sous les balles des gendarmes dix jours plus tard. Quand bon nombre de cultivateurs et d'éleveurs dépriment, abandonnent ou se suicident, Jérôme, lui, s'est opposé au système normatif et il a été abattu. Alors que les services de l'État tentent de le discréditer pour excuser ses gendarmes[1], nous devons reconnaître à Jérôme sa lucidité et son courage dans ce combat qui touche tous les travailleurs de la terre. Le meurtre dont il est la victime rend la destruction des paysans plus visible que jamais.

L'État au service du Capital

L'ultra-réglementation dont il est question s'appuie sur des normes sanitaires et environnementales dont le nombre a explosé depuis vingt ans. Elles prétendent répondre aux problèmes actuels que sont la santé publique et la protection de l'environnement. Mais ces promesses, toujours déçues, masquent l'objectif réel. La gestion par les normes ne sert qu'à écrémer la population agricole pour concentrer la production et les profits.

Si la dégradation de notre environnement et de notre santé est incontestable, les normes n'ont démontré ni leur nécessité ni leur efficacité : aucune étude ne démontre le risque supposé des pratiques paysannes ; aucun protocole industriel n'a empêché la vache folle, les algues vertes ou les lasagnes de cheval. Bien au contraire, l'industrialisation de l'agriculture s'est accompagnée de l'usage massif de produits toxiques pour la nature en général et pour les humains en particulier. La dégradation de nos conditions de vie est intimement liée au développement du modèle productiviste.

Pourtant ces normes, soigneusement agencées par les lobbys industriels, sont imposées à tous sous la forme de règlements. Le système normatif fait disparaître la singularité de chaque ferme et l'expérience du producteur au profit de procédures standardisées. Il nous réduit à de simples exécutants, dépossédés de nos savoir-faire, de nos cultures et de nos outils de travail. Il nous asphyxie financièrement et administrativement. Il dénature le sens de notre métier. Il nous transforme en travailleurs prolétarisés et nous pousse à quitter nos fermes. Il répond ainsi aux besoins de l'industrie : libérer du foncier d'un côté et de la main-d'œuvre précarisée de l'autre.

Les politiques, conseillés par les mêmes lobbys, ont mis en place des mesures financières pour accompagner les réglementations sanitaires et environnementales. Mais ces subventions et autres avantages fiscaux sont rarement accessibles aux fermes modestes car les investissements requis restent hors de portée. Seules les grosses exploitations peuvent y prétendre, et elles en profitent également pour accroître leurs énormes bénéfices en diversifiant leurs revenus (solaire, éolien, méthanisation…).

Ainsi, la gestion par les normes est devenue le principal levier des politiques agricoles pour éradiquer les petites et moyennes fermes, au profit de grandes exploitations et des fermes-usines. En dépit de tout résultat probant sur la santé et l'environnement, la combinaison des réglementations et des aides publiques donne à l'industrie les conditions et les moyens de sa prospérité. Jérôme l'avait bien compris. Il s'y est opposé et il en est mort.

Luttons ensemble pour exister

Il est temps de mettre fin à cette politique mortifère. Beaucoup d'entre nous refusent de se soumettre aux injonctions de l'État. Autant d'actes de résistance nécessaires, mais difficiles à assumer seul, face à une administration répressive et une justice de classe. Le meurtre de Jérôme sonne comme un avertissement : isolés, nous disparaîtrons tôt ou tard, sous les normes ou sous les balles.

Seul un mouvement collectif permettra d'enrayer la machine qui nous broie.

Le syndicalisme a montré ses limites. Empêtré dans la cogestion, il ne peut plus être une force d'opposition. Sortons de l'hypocrisie. Il n'y a rien à négocier avec l'État français et son avatar européen qui concentrent les productions et organisent les rentes de situation pour les empires agro-alimentaires. Il faut les empêcher de nuire par la désobéissance collective et l'action directe.

À l'instar de la lutte contre le puçage des brebis, il nous faut rétablir un rapport de force avec l'administration en organisant une présence collective sur les fermes lors des contrôles. Cette présence a le mérite de rompre avec l'humiliation, le sentiment d'impuissance et d'isolement. Mais compte tenu de la situation, nous devons aller plus loin. Il nous faut désormais refuser les contrôles collectivement et s'assurer qu'aucune sanction n'en résulte.

Refusons le système normatif qui tente de nous éliminer !

Pour rejoindre le mouvement, participer aux rassemblements et organiser la lutte, contactez nous à l'adresse suivante : hors.norme@yahoo.com.

Nous envisageons notamment une rencontre d'ici la fin de l'année.

Collectif d'agriculteurs contre les normes

___

1. FDSEA et Confédération paysanne ont alimenté ce discours officiel en affirmant qu'il était « faible psychologiquement », qu'il avait « besoin de soins » ou en suggérant qu'il a agi « au-delà de la raison ».

« L'Inventaire »

« Pour tous ceux qui ne veulent ni déléguer la conduite de leur vie, ni céder leur part des affaires communes, ni renoncer à leur humaine condition. »

C'est sur cette adresse que s'ouvre chaque numéro de *L'Inventaire*, revue de critique sociale à parution semestrielle. Deux numéros par an qui exemptent le comité de rédaction du reproche de productivisme : rien de plus cohérent pour une revue critique (entre autres) de l'omniprésence industrielle et de la vie administrée. La revue (les éditions La lenteur) est diffusée à l'échelle nationale et coûte 10 € (on peut s'y abonner, bien entendu).

« *Au fil des numéros, nous ne nous refuserons l'emploi d'aucune forme, du texte documentaire à la littérature, ni le traitement d'aucun thème qui nous paraîtra faire progresser l'inventaire de ce qui, en théorie comme en pratique, reste à défendre, mérite d'être reconsidéré, ou doit être écarté pour favoriser l'émancipation individuelle et collective.* »

On a pu trouver dans les cinq premiers numéros : des critiques et recensions d'ouvrages (Lewis Mumford, William Morris, Renaud Garcia, etc.), des écrits de fictions et des poèmes déroutants, des témoignages sur la destruction des métiers, des réflexions sur l'éclosion des Zones à Défendre, sur le travail, et sur les différents visages du capitalisme technologique (pas de « visage humain » connu à ce jour). La liste n'est pas exhaustive.

Le sixième numéro est paru début octobre. En voici le sommaire, ainsi qu'un extrait de l'édito.

Sommaire

Limite et mémoire. Variation sur Christopher Lasch. *Alfonso Berardinelli*

Le « citoyen augmenté », un nouveau seuil dans l'aspiration à se délivrer de la politique. *Aurélien Berlan*

Soutien à la lutte contre les OGM et leur monde.

Une lente réanimation. Commentaire d'Utopie et Socialisme de Martin Buber. *José Ardillo*

Sociétés d'hier et d'aujourd'hui. *Louis Mercier-Vega*

La maison. *David Linkowski*

Ce que je crois. *Lewis Mumford*

Édito

« À ceux qui cherchent, à juste titre, des éclaircissements sur l'étrange séquence politique qui nous a conduits, paraît-il, au seuil d'une nouvelle ère, ce numéro ne fournira pas d'analyse factuelle. Nous pensons néanmoins qu'on pourra y trouver des ressources substantielles pour les combats qui s'annoncent. Nous souscrivons à cette déclaration de Matthieu Amiech dans un texte qui a eu quelque écho sur la toile : «*L'enjeu du quinquennat qui commence est clair comme de la silice. Il s'agit pour M. Macron et sa troupe d'accélérer la conversion des Français à "la vie.com", comme le disait une publicité pour un fournisseur Internet il y a quelques années. C'est-à-dire à la fois renforcer l'emprise du capitalisme de haute technologie sur la vie des gens, et les faire collaborer activement, avec enthousiasme, à ce renforcement. Voilà une bonne définition de l'économie collaborative : faire adhérer les gens à leur propre dépossession – comme quand des personnes renoncent à habiter leur propre appartement pour le louer par l'entremise d'Airbnb.*

Nous laisserons d'après cela le lecteur juger de notre traitement de l'inactualité brûlante. »

David

Ceux de l'enfance sont les pires, ceux de l'enfance nous déchirent…

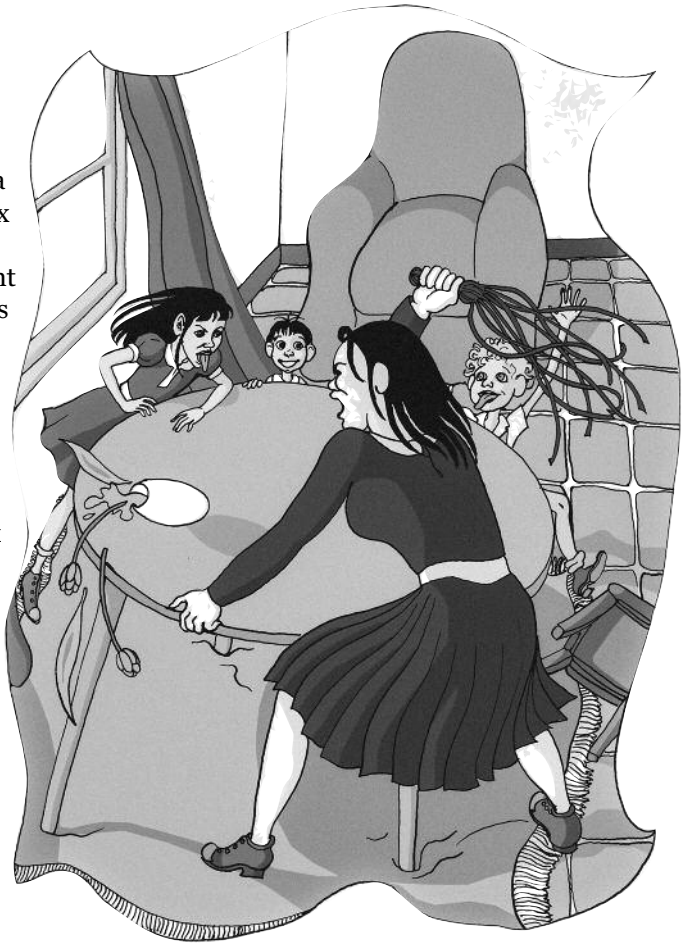

« Car parmi tous les souvenirs
ceux de l'enfance sont les pires
ceux de l'enfance nous déchirent. »

Ces mots de la chanteuse Barbara me trottaient dans la tête en lisant le livre de Tit'Soso « Pas normale » paru aux Éditions Libertaires.

Les mots de Tit'Soso sont secs et tranchants et taillent dans le vif, ils évoquent sa famille : le père, la mère, les trois frères et la grande sœur qui se noie lors d'une baignade dans la Loire. Accident tragique effacé comme une tache de la mémoire familiale mais versé comme un poison dans l'oreille de la petite sœur à qui la grand-mère répète :

« Il n'y a que les meilleurs qui s'en vont. »

Tit'Soso étouffe dans la maison aux rideaux tirés, aux volets fermés et aux secrets bien gardés car les voisins, « des jaloux, il faut s'en méfier ».

Tit'Soso se rebelle, elle aimerait dessiner, peindre comme son père, ses frères, elle rêve d'être libre mais elle apprendra à taper à la machine pour devenir secrétaire, un métier féminin et, puisqu'elle résiste, elle est la « pas normale » et doit être remise dans l'étroit chemin du devoir !

Il faut dire un mot des beaux dessins de Laurence mis en couleur par Valentin. On les dirait tirés d'un album pour enfants et leur fraîcheur forme un contraste réussi avec la violence contenue du propos.

Portrait à charge diront certains, mais plaidoyer pour toutes les enfances gâchées aux rêves piétinés par les consignes absurdes : « porter un corset, mettre une combinaison, se méfier des Arabes « la sale race », diront les autres.

Quand ce court récit se termine, Tit'Soso a 18 ans et part, « bêtement enceinte », avec un billet de 50 francs que lui donne son père. On attend la suite…

« Et la mère fermant le livre du devoir,
s'en allait satisfaite et très fière sans voir,
dans les yeux bleus et sous le front plein d'éminences,
l'âme de son enfant livré aux répugnances. » A. Rimbaud, *Les Poètes de 7 ans*

ANNIE

Tit' Soso, *Pas normale* (sept. 2017), coll. Féminisme, antipatriarcat. À commander aux Éditions libertaires, 35, allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint-Georges-d'Oléron. (en libraire janvier 2018).

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Au fabuleux destin

café-spectacle à la p'tite semaine

6, rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson

du jeudi au samedi à partir de 18 heures, spectacle à 20 heures

Les jeudis le bar est ouvert de 18 à 21 heures : boissons, soupe, tartines, prêt de livres... Profitez-en pour visiter les expositions. Du 18 novembre au 16 décembre : Hommage à Octave Mirbeau, de Jean Estaque.

Vendredi 10 novembre 20h : *Actualité des projets nuisibles en Creuse*, soirée débat proposée par Stopmines23 et *Creuse-Citron*. Nous ferons le point sur les développements en cours et les actions à mener contre ces projets.
Samedi 11 novembre 20h : *Robert Johnson, mythe et réalité* par Hervé Krief à la guitare et au texte. Un concert entièrement acoustique sur la vie et les chansons de Robert Johnson.
Jeudi 16 novembre 20h : *Ghandi Adam & Lamma Orchestra, nilotic Jazz.* Flûtiste soudanais d'exception, Ghandi Adam métisse dans ses compositions le répertoire traditionnel du Darfour, les rythmiques des régions du Nil et des influences occidentales.
Vendredi 17 novembre 20h : *D'un même geste ou presque...* concert plastique, improvisation musicale et graphique. Avec Jorge Molina (pinceaux), Marie Crouzeix (flûte), Daniel Perez (guitare, bandonéon, ronroco), Béa Terrasse (violoncelle).
Samedi 18 novembre, 19h : *Hommage à Octave Mirbeau*, vernissage de l'exposition de Jean Estaque.
20h : *La Grève des électeurs* d'Octave Mirbeau, théâtre musical. Avec Jean-Claude Bray, Daniel Fatous, Fabienne Lemullier, Marie Meizonnier, Mauricette Nardonnet, Alex Sibert.
Dimanche 19 novembre 20h : *Est-ce que tout le monde est là ? (La conférence des questions)* par la compagnie La Vache Bleue. Sorte de conférence décalée et théâtrale de et avec Nicolas Madrecki, Guillaume Leclercq et Jean-Christophe Viseux.
Mercredi 22 novembre 15h30 : *Encore raté, ou les petites bévues du Diable*, conte par Daniel Fatous. Pour tout public à partir de 6 ans.
Jeudi 23 novembre 20h : Réunion mensuelle des bénévoles.
Vendredi 24 novembre 20h : *La philo à bras le corps, ou le mauvais garçon de la métaphysique*, film de Yoan Laffort, 110 mn, 2015. Alain Guyard mène un combat pacifique mais pas inoffensif, où s'élabore sans cesse de l'intelligence collective : mettre la philosophie dans tous ses états et la ramener à sa dimension charnelle, dérangeante, dans des lieux inattendus, et au plus près des simples citoyens. Des personnes n'ayant, pour la plupart, jamais rencontré la philosophie dans leur vie, mais en demande de pouvoir repenser leur quotidien, leurs gestes, leur rapport aux autres et au monde, initiant ainsi une réflexion politique au sens le plus profond du terme.
Samedi 25 novembre 20h : *Au-delà, j'imagine*, concert par le Godam quintette. Avec Gregory Bommelaere (batterie), Alain Brühl (saxophones et autres soufflants), Daniel Fatous (textes et voix), Marie Meizonnier (contrebasse), Olivier Philippson (accordéon).
Vendredi 1er décembre 20h : *Sac à malice*, scène ouverte.
Samedi 2 décembre 10h-13h et 14h30-17h30 : *Atelier couture.*
20h : *Gaël Villepoux, récital de guitare.*
Jeudi 7 décembre 20h : *Blues noir*, conférence par Cyril Bouysse. Premier des trois rendez-vous : Blues Noir / Rock Blanc / La vision d'en France, que Cyril nous propose pour revisiter un siècle de musiques populaires nées aux États-Unis, et qui ont irrigué quasiment toutes nos sociétés.
Vendredi 8 décembre 20h : *Le Club de Jazz,* scène ouverte.
Samedi 9, dimanche 10 décembre 10h-13h et 14h-17h : Stage de théâtre, public, animé par Cécile Duval et Marie Lopes, comédiennes et metteuses en voix du Théâtre d'Or.
Réservation et renseignement : 06 34 41 87 93.
Samedi 9 décembre 20h : *L'infirmière et la putain*, pièce événementielle d'Alain Astruc, avec Marie Lopes et Cécile Duval.
Mercredi 13 décembre 15h30 : *Histoires qu'on raconte*, par David Andrianavalontsalama. Depuis trois lustres, David raconte des histoires. Un jour, il a remarqué que la mythologie plaisait beaucoup au jeune public. Il viendra donc dire des contes et légendes grecs.
Jeudi 14 décembre 20h : *Réunion mensuelle des bénévoles.*
Vendredi 15 décembre 20h : *Le souffle du Balamulte*, impro musicale et textuelle. Avec Alain Brühl (saxo, objets) et Marc Guillerot (voix, textes, objets).
Samedi 16 décembre 20h : *Jozz Quartet,* concert de jazz manouche. Avec Mathieu Durant (guitare), Philippe Plétan (contrebasse), Thierry Rouzet (guitare et chant), Pauline Caplier (accordéon).

Ateliers et vie aux Coudercs

6 Lascoux 23220 Jouillat

ateliersvie-coudercs@orange.fr 05 55 51 22 39

Jeudi 9 novembre 20h30 : Expo Jorge Molina, peintre argentin, et impro musicale avec le groupe *Le Chat de Lahlo*. Peinture création avec improvisation musicale.
Samedi 12 novembre 15h : *Les Voix sauvages.*
17 au 19 novembre : expo Bernard Maine.
18 novembre 20h30 : *Françoise Hautefenne*, chanson française.
1er au 3 décembre : Expo Jean-Pierre Chatelain.
Samedi 2 décembre 20h30 : *Morceaux choisis* de Jacques Lavergne. Une série de morceaux de musique sélectionnés et d'histoires choisies dans différents spectacles, avec de nombreux instruments de musiques du monde.
9 décembre 20h30 et 10 décembre 15h : Événement pour la sortie du livre *Découvrir Gabriel Nigond*, spectacle *Jean-Claude Bray dit Gabriel Nigond*.
15 au 17 décembre : Expo Léonelle-Nathalie Tiffeneau.
Samedi 16 décembre 20h30 : *Soufflebalamulte*. impro musicale et textuelle. Avec Alain Brühl (saxo, objets) et Marc Guillerot (voix, textes, objets).

C'ÉTAIT 36
PAR
LES AMIS DE LOUISE

Samedi 11 novembre 20h30 à l'Espace Noriac à Limoges (10, rue J. Noriac)**.**
Dimanche 26 novembre à 15 heures, à la salle des fêtes de Savennes en Creuse.

En chansons, poèmes et lectures, en allemand, anglais, espagnol, français, italien et russe, de Paris à Barcelone, de Moscou à Berlin, de Rome à New-York, les Amis de Louise vous feront revivre l'année 1936, *« année de tous les maux, de toutes les guerres, des rêves à gogo, 36 des peuples, année de l'utopie, et des peut-être et des rêves aussi ».*

Marche et Creuse (Manifeste pour la Creuse en Marche)

Du Round-up dans nos champs !
Des hormones pour nos bêtes !
Des O.G.M. dans nos assiettes !
Des antennes relais sur nos toits !
Des Linkys dans nos maisons !
Des éoliennes à nos fenêtres !
Une quatre voies à notre porte !
Une mine derrière chez nous !
Une bonne grosse industrie pas trop loin !
Un MacDo dans le coin !
Des écrans, le 5G partout !
Le CETA, le TAFTA avec nous !
Libérez la Creuse Libérale !
Nous aussi nous voulons,
nous pouvons être aussi cons
que les autres !

CHRIS

Râle anti-mine (chant, en théorie cantique anti-mine mais en plus petit)

Il vivait dans le Maine
travaillait dans les mines
« Mais où cette vie me mène ?
car ce travail me mine ! »
Et tout ça et tout ça…
et toussa et toussa…
« Faut que je me tire ailleurs
pour sauver mon État »
Rêvant d'un monde meilleur
dans l'armée s'engagea
Il devint démineur
dans le Minnesota
Il devint démineur
dans les mines et sauta.

TOPHE

Le numéro 2 de « Casse-rôles » vient de sortir

Dans ces temps où les tabous relatifs aux violences infligées aux femmes volent en éclat aux quatre coins du monde, où est réaffirmée que la honte doit changer de camp, aucune loi ne fera changer la culture du viol, du harcèlement et de la violence : seule l'éducation anti-patriarcale et féministe de l'égalité entre garçons et filles, hommes et femmes saura la battre en brèche...

Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*, 42, Grande-Rue
Au Fabuleux destin café-spectacle, rue Cerclier
Épicerie bio *Ethiquête*, 96, Grande-Rue
Presse d'Aubusson, 31, Grande-Rue
Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*, 4, rue Vaveix
Bourganeuf : *Maison de la presse*
Boussac bourg : *Ferme Chauveix*
Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*
Chambon-sur-Voueize : *Bar Le bistrot d'autrefois*
Champagnat / St-Domet : Étang de la Naute
Colondannes : *Auberge du prieuré*
Dun-le-Palestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots
Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*
Cinéma *Alpha*
Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*
Ressourcerie *Le Monde allant vers*
Café des enfants
Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*
Ressourcerie *Court-circuit*
Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*
Gargilesse-Dampierre : *Auberge de la Chaumerette*
Guéret :
Coop des champs, rue de Lavilatte
Bar de la Poste, rue Martinet
Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France
Librairie *Au fil des pages*, place du Marché
Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat
Solecobois, 14, av. Fayolle
Jarnages : *L'Alzire*, café hôtel restaurant
La-Jonchère-St-Maurice : *Le Radeau actif*
La Souterraine : *Le Panier du coin*
Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte
Undersounds, 6, rue de Gorre
CIRA, 64, rue de la Révolution
Montluçon :
Librairie *Le Talon d'Achille*, 8, pl. Notre-Dame
Librairie *La Gozette*, 4, rue Porte des forges
Royère-de-Vassivière : Bar *L'Atelier*
St-Loup : Restaurant *Le P'tit loup*
St-Junien-les-Combes : Lieu associatif *Comme une fleur sur la soupe*
St-Sulpice-le-Guérétois : *Le Caméléon café*, Claverolles
Sardent : Épicerie *Vival*
Sur le plateau et les marchés : Épicerie itinérante *Le Temps des cerises*
et sur *http://creuse-citron.legtux.org/*

Courrier postal : Creuse-Citron
BP 2 23 000 Sainte-Feyre
Courriel : creuse-citron@legtux.org
Impression : Espace Copie Plan, Guéret

Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations.

La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.